



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

—
VILLE DE BEACONSFIELD

11 SEPTEMBRE 2017

PROJET 1161601

POUR DISCUSSION SEULEMENT
—

BC2 |



ÉQUIPE DE TRAVAIL

VILLE DE BEACONSFIELD

MICHÈLE JANIS Directrice, Culture et loisirs

CONSULTANTS : BC2

CAROLE LABRECQUE Architecte paysagiste, directrice de projet

MATHIEU CONTINELLI Architecte paysagiste, chargé de projet

VINCENT RENAUD Sports, loisirs et récréotourisme

BRIGITTE LAVALLÉE Design graphique

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

SECTION 1 ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES.....	5
1.1.1 UNE STABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE.....	5
1.1.2 UNE POPULATION VIEILLISSANTE.....	6
1.1.3 UNE STABILITÉ DE LA POPULATION MARQUÉE PAR UN VIEILLISSEMENT.....	9
1.1.4 AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	9

SECTION 2 INVENTAIRE

2.1 DESSERTE GLOBALE.....	13
2.1.1 CLASSIFICATION DES PARCS ET ESPACES VERTS	13
2.1.2 CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE ET DES TYPOLOGIES DE PARCS	14
2.1.3 COMPARATIFS.....	15
2.1.4 SUPERFICIES DES PARCS EXISTANTS.....	15
2.1.5 COMPARATIF AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS.....	15
2.1.6 DISTRIBUTION DES PARCS SUR LE TERRITOIRE.....	17
2.2 INVENTAIRE DES PARCS	19
2.2.1 AMENAGEMENT DES PARCS.....	20
2.2.2 ESPACES VERTS.....	21
2.2.3 ÉQUIPEMENTS.....	22
2.3 INVENTAIRE DES PLATEAUX SPORTIFS.....	25
2.3.1 LES PISCINES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU EXTÉRIEURS.....	26
2.3.2 LES TERRAINS DE SPORTS DE BALLE.....	28
2.3.3 LES TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS.....	29
2.3.4 LES TERRAINS DE SOCCER ET DE RUGBY.....	30
2.3.5 LES PATINOIRES EXTÉRIEURES	32
2.3.6 LES AUTRES ÉQUIPEMENTS	32
2.3.7 PLATEAUX SPORTIFS ABSENTS	32

SECTION 3 TENDANCES ACTUELLES EN AMÉNAGEMENT ET PRATIQUES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

3.1 TENDANCES SOCIALES	37
3.2 TENDANCES EN PLANIFICATION ET ÉQUIPEMENTS.....	38
3.2.1 OFFRE VARIÉE AU SEIN DU RÉSEAU DE PARCS.....	38
3.2.2 ACCÈS UNIVERSEL ET DESIGN INCLUSIF.....	38
3.2.3 POLYVALENCE	39
3.2.4 LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES COMME OUTIL DE GESTION	39
3.2.5 JEUX D'EAU	39
3.2.6 CHALETS DE PARC	40
3.2.7 LE SKATEPARK EN BÉTON DE TYPE STREET-PLAZA.....	40
3.2.8 L'ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR	40
3.2.9 LES PATINOIRES EXTÉRIEURES REFRIGERÉES	41
3.2.10 ACTIVITÉS ÉMERGENTES.....	41
3.2.11 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	42
3.2.12 CONNECTIVITÉ.....	42
3.3 TENDANCES PAR GROUPE D'UTILISATEURS DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES.....	43
3.3.1 LES ENFANTS	43
3.3.2 LES JEUNES	43
3.3.3 LES ADULTES	43
3.3.4 LES AINÉS	43

SECTION 4 ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 PLANIFICATION D'ENSEMBLE.....	47
4.2 NOUVEAUX PARCS	48
4.3 PLATEAUX SPORTIFS ET PISCINES	48
4.4 AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LOISIRS ACTIFS NON STRUCTURÉS	49
4.5 POLYVALENCE, MULTIGENERATIONS, FAMILLES	49
4.6 OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES	50
4.7 BONIFICATION DE L'OFFRE EN ÉQUIPEMENT DE JEUX POUR ENFANTS.....	50

4.8 ACCESSIBILITÉ	51
4.9 CHALETS DE PARCS	51
4.10 MOBILIER	51
4.11 ÉCLAIRAGE	51
4.12 SIGNALISATION	52
4.13 TRAITEMENT VÉGÉTAL.....	52
4.14 ACTIVITÉS NAUTIQUES	52
4.15 ACTIVITÉS HIVERNALES	53
4.16 AUTRES.....	53
4.17 GESTION ET ENTRETIEN	53

SECTION 5 PLAN D'ACTION

5.1 CRITÈRES DE PRIORISATION DES PROJETS.....	57
5.2 PROJETS À COURT TERME	58

CONCLUSION.....	63
------------------------	-----------

SECTION ANNEXES

ANNEXE 1 : INVENTAIRE.....	66
-----------------------------------	-----------

INTRODUCTION

En décembre 2016, la Ville de Beaconsfield a mandaté le Groupe BC2 afin de réaliser un plan directeur des parcs pour l'ensemble de la municipalité. Le dernier plan directeur remonte à 1989. Une mise à jour est donc essentielle. Le plan directeur des parcs est conçu pour être un outil d'aide à la décision permettant de prioriser les investissements à faire au cours des 5 à 10 prochaines années dans les parcs de la ville.

La portée de l'étude a été définie dans les paramètres du mandat. Celui-ci ne comprend pas l'étude détaillée de conformité aux normes de sécurité des aires de jeux CSA-Z614, l'étude du réseau de pistes cyclables, l'évaluation technique de l'état des piscines et des chalets, ainsi que l'étude du parc Centennial, du bois Angell et des deux yacht clubs. Bien que ces composantes du réseau de parcs et espaces verts n'aient pas fait l'objet d'un inventaire détaillé, certaines recommandations tiennent compte de leur impact dans l'offre globale d'espace de loisir extérieur à Beaconsfield.

Les besoins à court, moyen et long terme sont ciblés en fonction de variables telles que les perspectives sociodémographiques, l'offre actuelle au sein des parcs existants et les tendances en matière de sports et loisirs, de manière à faire ressortir les caractéristiques propres à la population de Beaconsfield en matière d'utilisation des parcs.

Les priorités d'intervention ont été établies suite à l'analyse de ces données, en tenant compte de critères tels que l'état actuel des installations, la demande spécifique pour certaines activités, la répartition équitable des interventions dans les différents secteurs de la ville, l'espace disponible dans le territoire et la complémentarité entre les aménagements proposés. Les interventions retenues portent sur les nouveaux aménagements à prévoir et non sur les travaux d'entretien courant des parcs.

Les interventions proposées sont chiffrées et priorisées au sein d'un plan d'action à court (0-5 ans), moyen (6-10 ans) et long terme (+ de 10 ans) pour que les investissements dans le réseau de parc permettent de maintenir une offre parc de qualité, répondant aux besoins de l'ensemble de la population actuelle et future de Beaconsfield.

SECTION 1

ANALYSE SOCIO- DÉMOGRAPHIQUE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

1.1.1 UNE STABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Selon les données du recensement de 2016 de Statistiques Canada, la Ville de Beaconsfield se classait au 25^e rang (sur 35) au niveau démographique de l'Agglomération de Montréal avec 19 121 habitants. Lors du recensement précédent (2011), la Ville de Beaconsfield comptait 19 044 habitants.

Tel que présenté dans le tableau suivant, la population de Beaconsfield a connu une légère diminution entre 2001 et 2016 de -1 %, contrairement à une augmentation de 7,1 % sur le territoire de l'Agglomération de Montréal. Plus particulièrement, au cours de cette période, la Ville de Beaconsfield a connu une légère diminution de sa population entre 2001 et 2011. Or, on observe une très faible augmentation entre 2011 et 2016 (+0,4 %).

Il s'agit d'un des plus faibles taux de croissance au niveau de l'Agglomération (31^e sur 35 villes et arrondissements). Même au sein des villes défusionnées, Beaconsfield affiche une faible croissance (11 sur 15). Le territoire de Beaconsfield n'a pas connu de nouveau développement au cours de cette période, ce qui explique la stabilité de la population.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 2001-2016, VILLE DE BEACONSFIELD

DESCRIPTION	2001	2006	2011	2016	VARIATION 2001-2011	VARIATION 2001-2016
Ville de Beaconsfield	19 287	19 194	19 044	19 121	-1,3 %	-0,9 %
Agglomération de Montréal	1 812 723	1 854 442	1 886 481	1 942 044	4,1 %	7,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011, 2016. Traitement : Groupe BC2.

1.1.2 UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement des parcs, outre l'évolution démographique, il est également pertinent d'analyser la structure par âge de la population, et ce, afin de garantir une offre adéquate en matière d'installations et d'équipements de ce type. Les données sont basées sur les statistiques démographiques détaillées les plus récentes au moment de la réalisation du mandat, soit celles de 2011.

Dans cette perspective, telle qu'illustrée au tableau du haut, l'augmentation la plus importante en valeur absolue a été observée dans le segment de population le plus âgé, soit les 65 ans et plus, avec une croissance de 1 517 habitants. D'un autre côté, les jeunes de 19 ans et moins ont diminué entre 2001 et 2011. Au total, il s'agit d'une diminution de 1 758 habitants.

Cette variation relative de la population par groupes d'âge est donc marquée par une très forte croissance des habitants de 65 ans et plus, avec une croissance entre 2001 et 2011 de 66,1 %. Au cours de la même période, l'Agglomération de Montréal a également connu une croissance de ce groupe d'âge, soit de 6,8 %.

Pour leur part, les jeunes de 0 à 19 ans ont connu une diminution. Les plus importantes proviennent des groupes de 5 à 9 ans et 10 à 14 ans, avec des diminutions respectivement de 42,3 % et 42,2 %. Au sein de l'Agglomération de Montréal ces groupes d'âge ont également connu des diminutions de l'ordre de 10,2 % et 3,4 % respectivement.

Malgré ces fortes variations, la répartition de la population par groupe d'âge est restée relativement stable. Par contre, seules les personnes de 65 ans et plus représentent une plus grande proportion de la population. En effet, en 2001 ce groupe d'âge représentait près de 12 % de la population de Beaconsfield, alors qu'en 2011, ces citoyens représentaient un habitant sur cinq, soit 20 % de la population.

En 2001, la Ville de Beaconsfield comptait une forte proportion de jeunes de 5 à 14 ans. Le poids relatif de ces habitants était d'environ 50 % plus important sur le territoire de la Ville de Beaconsfield qu'au niveau de l'Agglomération. En 2011, les proportions sur les deux territoires sont relativement semblables.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE BEACONSFIELD PAR GROUPES D'ÂGE – 2001-2011

GROUPES D'ÂGE	2001	2006	2011	VAR. 2001-2011
0 à 4 ans	1 245	1 048	1 043	-202
5 à 9 ans	1 540	893	888	- 652
10 à 14 ans	1 530	887	884	-646
15 à 19 ans	1 350	1 098	1 092	-258
20 à 24 ans	1 035	1 055	1 048	13
25 à 44 ans	4 829	4 969	4 933	104
45 à 64 ans	5 461	5 394	5 351	-110
65 ans et plus	2 294	3 852	3 811	1 517

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011.

VARIATION RELATIVE DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE – 2001-2011

GROUPES D'ÂGE	BEACONSFIELD 2001 - 2011	AGGLOMÉRATION 2001 - 2011
0 à 4 ans	-16,2 %	11,2 %
5 à 9 ans	-42,3 %	-10,2 %
10 à 14 ans	-42,2 %	-3,4 %
15 à 19 ans	-19,1 %	6,1 %
20 à 24 ans	1,3 %	-3,8 %
25 à 44 ans	2,2 %	-1,2 %
45 à 64 ans	-2,0 %	14,9 %
65 ans et plus	66,1 %	6,8 %
Total	-1,2 %	4,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2011.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE – 2001 ET 2011

GROUPES D'ÂGE	BEACONSFIELD 2001	BEACONSFIELD 2011	AGGLOMÉRATION 2001	AGGLOMÉRATION 2011
0 à 4 ans	6,5 %	5,5 %	5,3 %	5,6 %
5 à 9 ans	8,0 %	4,7 %	5,6 %	4,8 %
10 à 14 ans	7,9 %	4,6 %	5,2 %	4,8 %
15 à 19 ans	7,0 %	5,7 %	5,4 %	5,5 %
20 à 24 ans	5,4 %	5,5 %	7,7 %	7,2 %
25 à 44 ans	25,0 %	25,9 %	31,7 %	30,1 %
45 à 64 ans	28,3 %	28,1 %	23,8 %	26,3 %
65 ans et plus	11,9 %	20,0 %	15,3 %	15,7 %

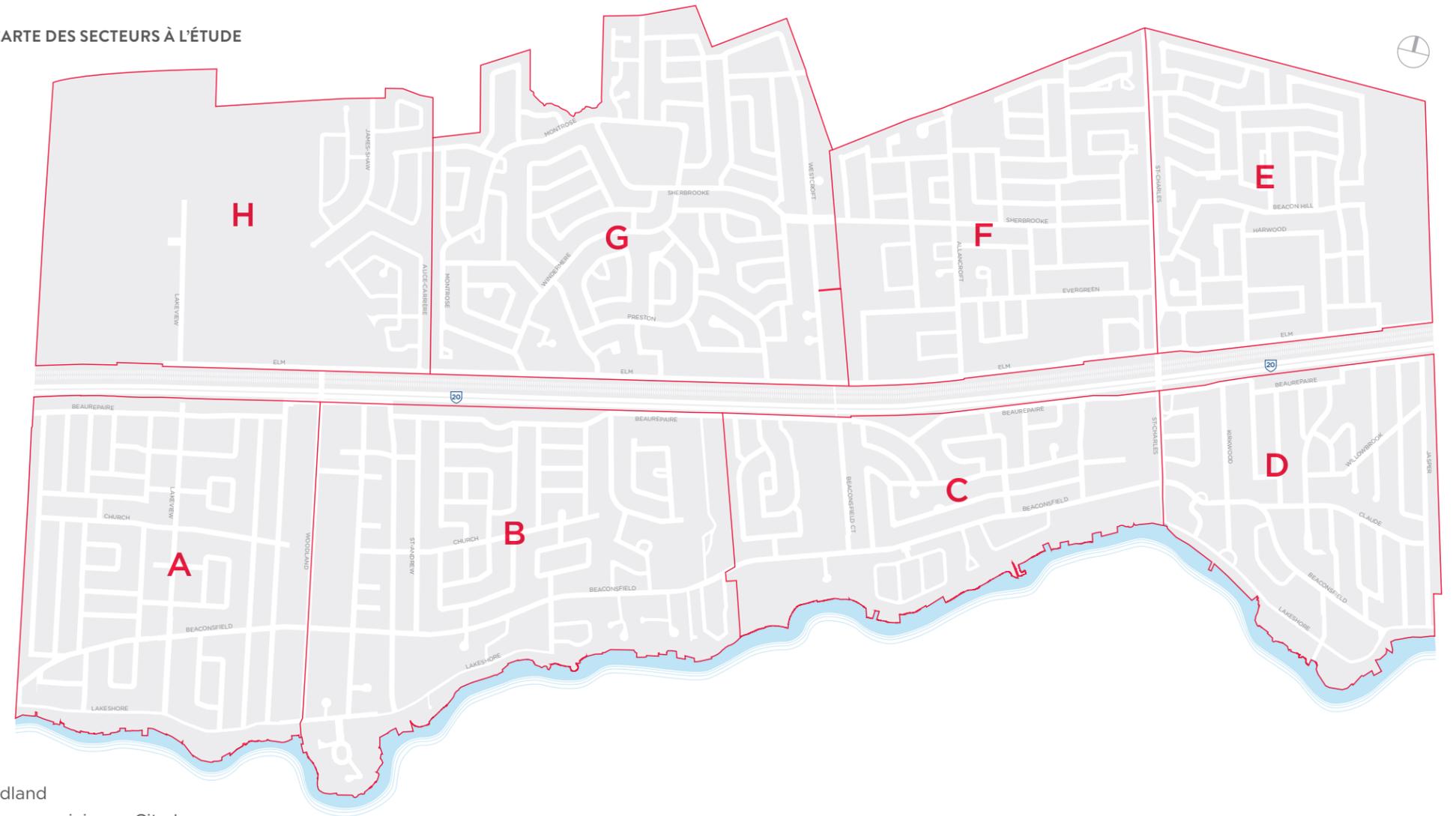
Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2011.

UNE ÉVOLUTION DIFFÉRENTE SELON LES SECTEURS DÉFINIS

Beaconsfield présente une trame urbaine plutôt homogène sur l'ensemble de son territoire. Elle a une limite riveraine au sud, avec le lac Saint-Louis, ainsi qu'une fracture physique et psychologique au centre, dans l'axe est-ouest de l'autoroute 20 et la voie ferrée.

Dans le cadre de la présente étude, le territoire de Beaconsfield a été divisé en huit secteurs de superficie comparable. Le choix de la délimitation de ces derniers s'appuie, d'une part, sur les limites physiques telles que des rues d'importances ou un changement de quartier marqué, et d'autre part, sur les secteurs de planification définis dans le premier plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Beaconsfield réalisé en 1989.

CARTE DES SECTEURS À L'ÉTUDE



QUATRE SECTEURS AU SUD DE L'AUTOROUTE 20

- › Secteur **A** : entre la limite ouest de la ville et l'avenue Woodland
- › Secteur **B** : entre l'avenue Woodland et la limite est des parcs municipaux City Lane
- › Secteur **C** : entre la limite est des parcs municipaux City Lane et le boulevard Saint-Charles
- › Secteur **D** : entre le boulevard Saint-Charles et la limite est de la ville

QUATRE SECTEURS AU NORD DE L'AUTOROUTE 20

- › Secteur **E** : entre le boulevard Saint-Charles et la limite est de la ville
- › Secteur **F** : entre la rue Westcroft et le boulevard Saint-Charles
- › Secteur **G** : entre la limite est du parc Henri-Jarry et la rue Westcroft
- › Secteur **H** : entre la limite ouest de la ville et la limite est du parc Henri-Jarry

Les deux premiers tableaux présentent l'évolution de la population par groupes d'âge pour 2006 et 2011. Le troisième tableau présente quant à lui la variation en nombre absolu pour chaque groupe d'âge et selon le secteur. Les variations les plus remarquées ont été observées au niveau des secteurs B, G et H. En effet, les secteurs B et H ont connu les croissances les plus importantes en termes de nombre d'habitants, avec une hausse respective de 71 et 128 habitants. Cette augmentation provient principalement des groupes d'âges de 25 ans et plus. Pour sa part, le secteur G a connu une diminution de 345 habitants entre 2006 et 2011. Cette diminution provient principalement des groupes d'âges de 25 ans et plus.

En termes de présence de jeunes de 0 à 14 ans, les secteurs au sud de l'autoroute 20 (A, B, C, D) présentent une plus forte proportion de ces groupes d'âge (entre 20 % et 24 %) que les secteurs au nord de l'autoroute 20 (environ 18 %).

En ce qui concerne les personnes de plus de 65 ans, leur présence est plus importante dans les secteurs au nord de l'autoroute 20.

Ainsi, de façon générale, ces secteurs de l'autoroute 20 sont davantage touchés par vieillissement de leur population.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SECTEUR, VILLE DE BEACONSFIELD, 2006

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
0 à 4 ans	163	151	93	92	124	133	229	63	1 048
5 à 9 ans	127	148	78	81	104	111	191	53	893
10 à 14 ans	127	150	85	79	101	108	186	51	887
15 à 19 ans	147	164	93	97	135	144	249	69	1 098
20 à 24 ans	146	164	100	98	124	132	228	63	1 055
25 à 44 ans	697	674	436	464	610	651	1 125	312	4 969
45 à 64 ans	673	656	421	479	715	764	1 321	365	5 394
65 ans et plus	350	403	223	341	573	613	1 058	291	3 852
Total	2 430	2 510	1 529	1 731	2 486	2 656	4 587	1 267	19 196

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE ET PAR SECTEUR, VILLE DE BEACONSFIELD, 2011

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
0 à 4 ans	164	156	96	91	123	131	212	70	1 043
5 à 9 ans	127	152	81	81	102	110	177	58	888
10 à 14 ans	127	154	88	79	100	107	172	57	884
15 à 19 ans	148	169	96	97	133	143	230	76	1 092
20 à 24 ans	146	169	103	97	122	131	211	69	1 048
25 à 44 ans	700	692	449	463	602	644	1 040	343	4 933
45 à 64 ans	677	674	435	478	707	757	1 222	401	5 351
65 ans et plus	352	415	230	341	567	607	978	321	3 811
Total	2 441	2 581	1 578	1 727	2 456	2 630	4 242	1 395	19 050

VARIATION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR SECTEUR, VILLE DE BEACONSFIELD, 2006 ET 2011

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
0 à 4 ans	1	5	3	-1	-1	-2	-17	7	(-5)
5 à 9 ans	-	4	3	-	-2	-1	-14	5	(-5)
10 à 14 ans	-	4	3	-	-1	-1	-14	6	(-3)
15 à 19 ans	1	5	3	-	-2	-1	-19	7	(-6)
20 à 24 ans	-	5	3	-1	-2	-1	-17	6	(-7)
25 à 44 ans	3	18	13	-1	-8	-7	-85	31	(-36)
45 à 64 ans	4	18	14	-1	-8	-7	-99	36	(-43)
65 ans et plus	2	12	7	-	-6	-6	-80	30	(-41)
Total	11	71	49	(-4)	(-30)	(-26)	(-345)	128	(-146)

POIDS RELATIF DE LA POPULATION, 2011

	A	B	C	D	E	F	G	H	TOTAL
0 à 4 ans	6,7 %	6,0 %	6,1 %	5,3 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,5 %
5 à 9 ans	5,2 %	5,9 %	5,1 %	4,7 %	4,2 %	4,2 %	4,2 %	4,2 %	4,7 %
10 à 14 ans	5,2 %	6,0 %	5,6 %	4,6 %	4,1 %	4,1 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %
15 à 19 ans	6,1 %	6,5 %	6,1 %	5,6 %	5,4 %	5,4 %	5,4 %	5,4 %	5,7 %
20 à 24 ans	6,0 %	6,5 %	6,5 %	5,6 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	4,9 %	5,5 %
25 à 44 ans	28,7 %	26,8 %	28,5 %	26,8 %	24,5 %	24,5 %	24,5 %	24,6 %	25,9 %
45 à 64 ans	27,7 %	26,1 %	27,6 %	27,7 %	28,8 %	28,8 %	28,8 %	28,7 %	28,1 %
65 ans et plus	14,4 %	16,1 %	14,6 %	19,7 %	23,1 %	23,1 %	23,1 %	23,0 %	20,0 %
Total	100,0 %								

1.1.3 UNE STABILITÉ DE LA POPULATION MARQUÉE PAR UN VIEILLISSEMENT

Selon les dernières prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la Ville de Beaconsfield devrait enregistrer une croissance de 0,4 % jusqu'en 2031. Cette stagnation est similaire à ce qui a été observé depuis 2001. Ceci s'explique principalement par le fait que Beaconsfield est une ville mature qui possède peu de terrain non développé.

Selon ces perspectives démographiques, le vieillissement de la population s'accroîtra au cours des prochaines années avec une croissance prévue des habitants de 65 ans et plus.

Outre les 0-4 ans, il est prévu que les groupes d'âge plus jeunes subiront quant à eux des pertes oscillant entre 10,1 % et 29,3 %.

Selon le tableau suivant, il semble que l'ISQ prévoit toutefois l'accueil de nouvelles jeunes familles, comme en témoigne la croissance des groupes d'âge de 25 à 44 ans et des 0-4 ans.

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES VILLE DE BEACONSFIELD, 2016-2031

GROUPES D'ÂGE	2016	2021	2026	2031	VAR. 2016-2031
0 à 4 ans	820	825	885	925	12,8 %
5 à 9 ans	1 035	955	920	930	-10,1 %
10 à 14 ans	1 290	1 120	1 000	935	-27,5 %
15 à 19 ans	1 485	1 360	1 175	1 050	-29,3 %
20 à 24 ans	1 615	1 515	1 470	1 325	-18,0 %
25 à 44 ans	4 105	4 350	4 695	5 045	22,9 %
45 à 64 ans	5 925	5 635	5 120	4 630	-21,9 %
65 ans et plus	3 460	3 900	4 435	4 965	43,5 %
Total	19 735	19 660	19 700	19 805	0,4 %

Source : Population projetée par groupe d'âge, municipalités du Québec, Scénario A, Référence 2011-2031, Institut de la statistique du Québec.

1.1.4 AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

- › 55 % des ménages ont un revenu familial de plus de 100 000 \$
- › 83 % des ménages sont composés de 2 à 4 personnes
- › 56 % des ménages sont formés de couples avec enfants à la maison
- › 69 % des résidents détiennent un diplôme post-secondaire
- › 76 % de la population est non immigrante
- › 73 % de la population parle anglais, 21 % français, 6 % autres.

Source : Centris.ca

FAITS SAILLANTS

Ce que nous retenons :

- › Une stabilité démographique qui se traduit par une baisse de la population de -0,9 % entre 2001 et 2016.
- › Un vieillissement marqué de la population entre 2001 et 2011.
- › Une forte croissance de la population âgée de plus de 65 ans et une diminution du même ordre des jeunes de 0 à 19 ans.
- › Une faible croissance de la population prévue par l'I.S.Q. jusqu'en 2031 (0,4 %).
- › Prévision par l'I.S.Q. concernant l'accueil de nouvelles familles au cours des prochaines années, qui se traduira par une augmentation des jeunes de 0 à 4 ans de 12,8 % d'ici 2031 et une augmentation des adultes de 25 à 44 ans de 22,9 %.
- › Les secteurs au sud de l'autoroute 20 présentent une plus forte proportion des jeunes de 0 à 14 ans que les secteurs au nord de l'autoroute 20.
- › L'aménagement des parcs devra tenir compte à la fois de la forte croissance de la population des gens âgés de plus de 65 ans qui devrait représenter 1 citoyen sur 4 en 2031 et de la croissance prévisible des enfants de 0 à 4 ans de 12,8 % durant la même période.

SECTION 2
INVENTAIRE

2.1 DESSERTE GLOBALE

L'inventaire des parcs de Beaconsfield a d'abord été fait de manière globale, afin d'évaluer la distribution des parcs au sein du territoire, en fonction du type de parc et de leur rayon de desserte. La typologie des parcs est expliquée de même que le type d'équipement que l'on retrouve normalement au sein des différents types de parcs.

2.1.1 CLASSIFICATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

La Ville de Beaconsfield compte 57 parcs et espaces verts. De plus, elle regroupe 10 parcs-écoles, 4 piscines extérieures, 2 clubs nautiques et 1 pôle civique ainsi qu'un futur parc-nature.

Les parcs sont classés selon une typologie établie en fonction de différents critères tels que les dimensions et la présence d'installations sportives et récréatives. Proposant des activités extérieures diverses, les parcs peuvent donc être classés selon leur envergure, leur rôle et leur portée, à titre de parc régional, de parc municipal, de parc de quartier et de parc de voisinage.

Outre la présence de parcs, la Ville possède également plusieurs espaces verts / îlots de verdure répartis sur l'ensemble de son territoire. De dimensions parfois non négligeables, ces espaces verts sont des lieux propices à la détente et offrant des espaces d'agrément végétalisés en milieu urbain.

TYPOLOGIE DES PARCS

	DIMENSION	RÔLE	INCLUS	RAYON DE DESSERTE
PARC RÉGIONAL / PARC-NATURE	Plus de 10 ha	Offrir un contact nature à la population Activités extensives	Sentiers multifonctionnels (randonnée, raquette, vélo, ski de fond), observation de la nature, détente	Local (ensemble du territoire de la Ville) à régional
PARC MUNICIPAL	De grande dimension (jusqu'à 30 ha)	Loisirs intensifs, socioculturels et naturels	Bâtiment de services d'envergure, équipements culturels, équipements sportifs de dimension réglementaire avec des équipements de type éclairage, estrades, etc.	Local (ensemble du territoire de la Ville) 1 200 mètres
PARC DE QUARTIER	Superficie d'environ 1,5 à 2,0 ha (15 000 à 20 000 m ²)	Couvrir les besoins récréatifs et de détente à l'échelle du quartier	Bâtiment de services, équipements sportifs imposants et installations de jeux pour les usagers de tous âges, espace réservé à la détente et aux activités de plein air	800 mètres
PARC DE VOISINAGE	Superficie d'environ 0,5 ha (5 000 m ² ou moins)	Couvrir les besoins d'un noyau résidentiel, les enfants devant pouvoir s'y rendre sans traverser de zones dangereuses	Jeux pour les enfants, aires de gazon polyvalentes	400 mètres
ESPACE VERT / ÎLOT DE VERDURE	Variable	Couvrir les besoins de détente à l'échelle du secteur	Infrastructure légère avec mobilier pour personnes de tous âges	400 mètres
PARC-ÉCOLE	Superficie de 0,5 ha (5 000 m ² ou moins)	Couvrir les besoins récréatifs et sportifs de l'école et des résidents à proximité. Ces terrains offrent souvent des activités complémentaires aux parcs	Jeux pour les jeunes enfants, aires de gazon polyvalentes, terrains de basket-ball, terrains de soccer, aire minérale polyvalente (ballon chasseur, jeux de craie, marelle, corde à danser, etc.)	400 à 800 mètres
PARC CANIN	Variable	Permettre aux propriétaires de chiens de laisser courir leur animal librement sans nuire aux autres usagers du parc	Aire clôturée avec mobilier (optionnel)	Local (ensemble du territoire de la Ville) 1 200 mètres

POUR DISCUSSION SEULEMENT

2.1.2 CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE ET DES TYPOLOGIES DE PARCS

TYPES D'ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS		PRINCIPAUX UTILISATEURS					TYPE DE PARC			
		18 MOIS - 5 ANS	5 - 12 ANS	ADOLESCENTS	ADULTES	AÎNÉS	VOISINAGE	QUARTIER	MUNICIPAL	RÉGIONAL
MODULE DE JEUX 18 MOIS - 5 ANS	Ensemble de jeux composé de modules conçus pour développer l'équilibre, l'adresse et la motricité des enfants de 18 mois à 5 ans et dont les paliers sont généralement inférieurs à 1,2 m.	✓					✓	✓	✓	
MODULE DE JEUX 5 - 12 ANS	Ensemble de jeux composé de modules conçus pour développer l'équilibre, l'adresse et la motricité des enfants de 5 à 12 ans (balançoires, balançoires à bascule, glissoires, jeux sur ressort, dômes géodésiques, etc.).		✓				✓	✓	✓	
AIRE DE JEUX LIBRES	Aire de jeux contenant un minimum d'équipements non structurés qui permettent diverses activités telles que les jeux de balle et de ballon informels, frisbee, etc.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PISCINE EXTÉRIEURE	Bassin artificiel destiné à la natation et à la baignade.	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
PATAUGEOIRE	Bassin peu profond réservé à la baignade des jeunes enfants.	✓						✓	✓	
JEUX D'EAU	Série de jets d'eau disposés sur une surface rigide sans accumulation d'eau.	✓	✓	✓				✓	✓	
PARC DE PLANCHE À ROULETTES (SKATE PARK)	Surface dédiée à la pratique du « skateboard », du patin à roues alignées et du BMX. Espace qui contient différents modules sur lesquels les utilisateurs peuvent rouler, glisser, sauter, etc.		✓	✓	✓			✓	✓	
AIRE D'EXERCICE ET DE MISE EN FORME	Série de modules conçus pour développer la motricité des usagers			✓	✓	✓		✓	✓	✓
PÉTANQUE, BOCCE ET BOULINGRIN	Terrain plat, formé d'une ou plusieurs allées, sur lequel deux équipes de joueurs lancent des boules en métal en tentant de s'approcher le plus possible d'une petite boule servant de cible.				✓	✓		✓	✓	
JEU DE PALETS (SHUFFLEBOARD)	Surface plane et lisse, sur laquelle les joueurs lancent des palets plats en tentant de s'approcher le plus possible d'un autre palet plus petit.				✓	✓		✓	✓	
TERRAIN DE BASKETBALL	Terrain rectangulaire de dimensions variables recouvert d'asphalte et pourvu d'un panier à chaque extrémité.		✓	✓	✓			✓	✓	
VOLLEYBALL DE PLAGE	Sport dérivé du volleyball qui se joue à l'extérieur sur un terrain recouvert de sable.			✓	✓			✓	✓	
TERRAIN DE TENNIS	Surface dure séparée en deux par un filet servant à jouer au tennis. Les surfaces de jeu sont clôturées.		✓	✓	✓	✓		✓	✓	
TERRAIN DE BALLE / BALLE-MOLLE	Surface en gazon naturel avec surface en terre battue incluant les buts servant au baseball ou à la balle-molle		✓	✓	✓			✓	✓	
TERRAIN DE SOCCER	Surface naturelle ou synthétique incluant deux buts aux extrémités servant à jouer au soccer.		✓	✓	✓			✓	✓	
TERRAIN DE MINI-SOCCER	Surface naturelle ou synthétique incluant deux buts aux extrémités servant à jouer au mini-soccer.	✓	✓				✓	✓		
TERRAIN DE FOOTBALL	Surface naturelle ou synthétique incluant deux buts aux extrémités servant à jouer au football.		✓	✓	✓			✓	✓	
TERRAIN DE RUGBY	Surface naturelle ou synthétique incluant deux buts aux extrémités servant à jouer au rugby.		✓	✓	✓			✓	✓	
PISTE D'ATHLÉTISME	Surface plane et ovale avec corridors distinctifs permettant la pratique de sports en général de course. On y pratique habituellement d'autres activités reliées à l'athlétisme, dont les disciplines du lancer et du saut.		✓	✓	✓				✓	
PATINOIRE EXTÉRIEURE TEMPORAIRE	Surface d'eau glacée sur laquelle on peut faire du patinage ou du hockey sur glace.	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
PATINOIRE EXTÉRIEURE PERMANENTE	Surface d'eau glacée sur une surface dure sur laquelle on peut faire du patinage ou du hockey sur glace l'hiver ou du patin à roues alignées l'été.	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
GLISSADE SUR NEIGE	Pente aménagée pour la glissade. Clientèle variable selon la hauteur et l'inclinaison de la pente	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
PISTE DE SKI DE FOND / RAQUETTE	Sentiers enneigés de faible dénivellation, parfois travaillés mécaniquement.	✓	✓	✓	✓	✓				✓
PISTE CYCLABLE OU SENTIER MULTIFONCTIONNEL EN SITE PROPRE	Sentier hors chaussée avec revêtement solide permettant le déplacement facile à pied, à vélo, etc.	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓
SENTIER DE RANDONNÉE	Long sentier pavé ou non permettant la randonnée pédestre, le ski de fond, la raquette, etc.	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓

2.1.3 COMPARATIFS

La *National Recreation and Park Association* des États-Unis ne publie plus de données normatives pour la desserte en parcs. Elle utilise plutôt depuis quelques années des données statistiques permettant de comparer les organismes de parcs et loisirs entre eux, tout en tenant compte de la spécificité de chacune des communautés desservies. Ainsi, selon les données du rapport publié en 2017¹, les villes de moins de 20 000 habitants ont un ratio variant de 4,4 à 18,1 hectares d'espace parc par habitant et entre 1 parc pour 787 à 2 146 habitants.

Beaconsfield a 1 parc pour 796 habitants, ce qui la classe parmi les villes de taille comparable ayant le plus de parcs par habitant. Toutefois, lorsque l'on regarde le nombre d'hectares de parc par habitant, nous constatons que Beaconsfield n'offre que 1,77 ha de parcs par habitant ou 4,08 ha de parcs et espaces verts par habitant, ce qui la classe dans le quartile inférieur des villes de taille comparable. Nous pouvons donc conclure que Beaconsfield possède une excellente offre de parcs, mais que ceux-ci sont beaucoup plus petits que la moyenne des parcs de villes américaines comparables.

2.1.4 SUPERFICIES DES PARCS EXISTANTS

LISTE DES PARCS MUNICIPAUX

SECTEUR	NOM	SUPERFICIE (M ²)
B	City Lane 1	15 149
B	City Lane 2	11 817
B	City Lane 3	16 524
B	City Lane 4	16 287
C	Centennial/Memorial	43 721
TOTAL		103 498

LISTE DES PARCS DE QUARTIER

SECTEUR	NOM	SUPERFICIE (M ²)
A	Rockhill	11 389
B	Christmas	20 531
C	Drummond	6 744
D	Briarwood	16 452
E	Beacon Hill	31 872
F	Beaconsfield Heights	22 103
G	Shannon	13 573
G	Windermere	33 702
TOTAL		156 366

LISTE DES PARCS DE VOISINAGE

SECTEUR	NOM	SUPERFICIE (M ²)
A	Devon	632
B	Brookside	13 508
B	Meadows	6 529
C	Highridge	1 359
D	Jasper	2 488
D	Sweetbriar	3 144
F	Taywood	6 247
G	Montrose	18 053
G	Royal	12 660
H	Henri-Jarry	13 285
H	Stephen-Walsh	1 285
TOTAL		79 190

TOTAL PARCS 339 054

LISTE DES ESPACES VERTS ET ÎLOTS DE VERDURE

SECTEUR	NOM	SUPERFICIE (M ²)
A	Angell	760
A	Darbyson	1 421
A	EV (1)	459
A	EV (2)	628
A	Lakeview	3 310
A	Woodland	378
B	EV (3)	603
B	James Armstrong	2 066
B	St-Andrew	4 879
B	St-Louis	4 530
C	EV (4)	769
C	EV (5)	376
C	Parc des héros	3 410
C	Wildtree	2 451
D	EV (6)	730
D	EV (7)	482
D	Prairie	1 920
D	St-James	9 189
D	Willowbrook	3 327
E	Bruton	4 415
E	EV (10)	290
E	EV (8)	534
E	EV (9)	1 130
E	Rutland	4 227
F	Applewood	3 765
F	Biscayne	2 582
G	Jean-Charlebois	4 764
H	Bois Angell	301 323
H	EV (11)	17 580
H	EV (12)	421
H	EV (13)	4 801
H	Parc à chiens	11 014
H	Triangle Luger	10 169

TOTAL ESPACES VERTS 408 703

AUTRES

SECTEUR	NOM	SUPERFICIE (M ²)
C	Lord Reading Yacht Club	20 352
D	Beaconsfield Yacht Club	12 394

TOTAL CLUBS DE YACHTS 32 746

GRAND TOTAL PARCS ESPACES VERTS 780 503 m² (78 ha)

2.1.5 COMPARATIF AVEC D'AUTRES MUNICIPALITÉS

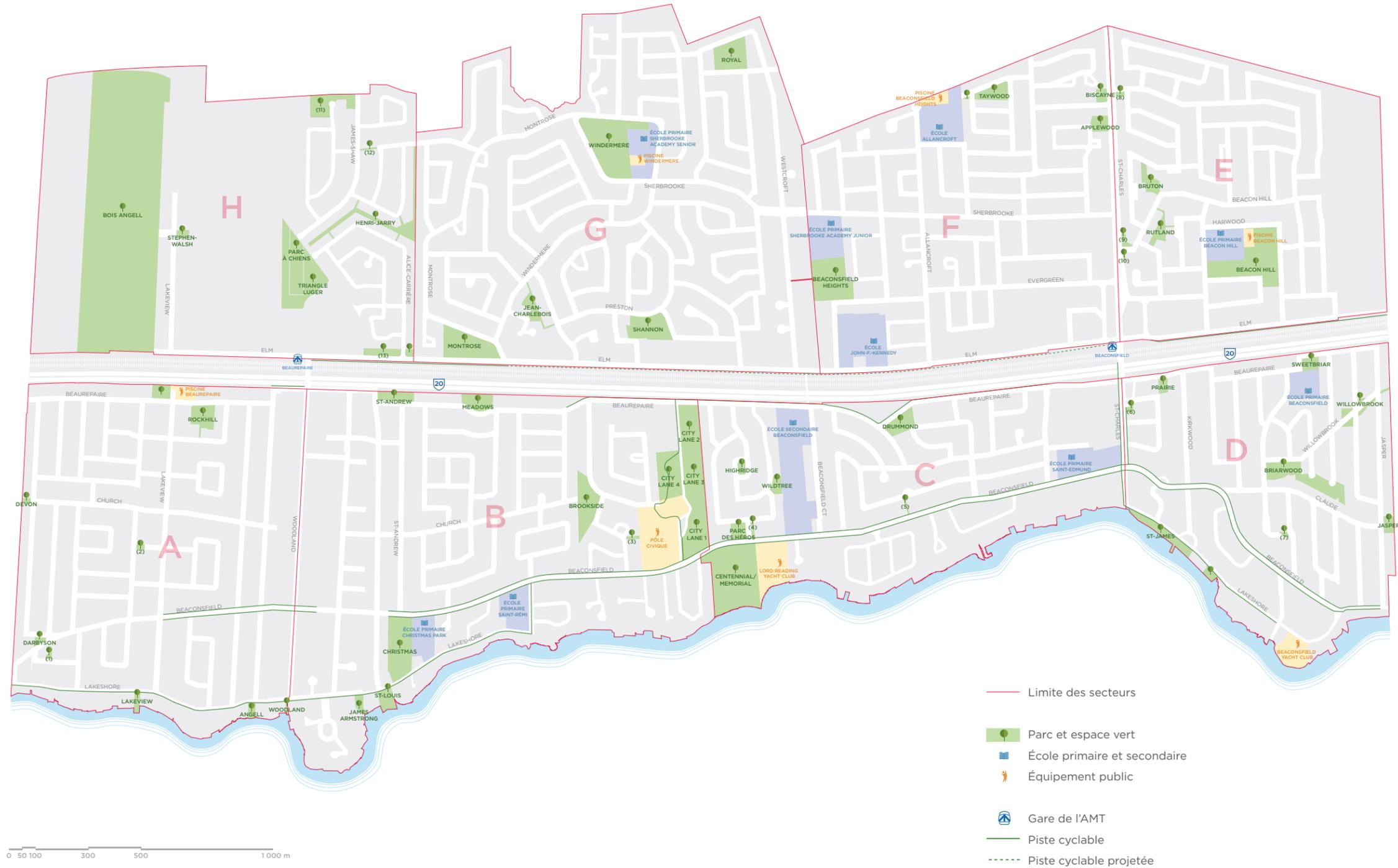
Le tableau ci-dessous recense les municipalités comparables à la ville de Beaconsfield en matière de population recensée en 2011. La comparaison du nombre de parcs sur le territoire et la superficie totale de ces derniers permettent de dresser un bilan rapide de la situation de l'offre en parcs existants de la Ville de Beaconsfield. Selon les données recueillies, nous pouvons conclure que la Ville possède une superficie totale de ses parcs existants inférieure aux villes québécoises comparables.

COMPARAISON DES SUPERFICIES DE PARC

VILLES COMPARABLES	POPULATION (2011)	PARC EXISTANT	SUPERFICIE TOTALE DES PARCS EXISTANTS
Ville de Kirkland	21 253	26	40,6 ha (406 325 m ²)
Ville de Candiac	19 876	14	57,6 ha (575 645 m ²)
Ville de Beaconsfield	19 044	24	33,9 ha (339 054 m²)

Note : Les parcs existants comptabilisés comprennent uniquement les parcs municipaux, les parcs de quartier et les parcs de voisinage. Les espaces publics et espaces verts ne sont pas comptabilisés dans ce tableau comparatif.

1. 2017 NRPA Agency Performance Review



- Limite des secteurs
- Parc et espace vert
- École primaire et secondaire
- Équipement public
- Gare de l'AMT
- Piste cyclable
- - - Piste cyclable projetée

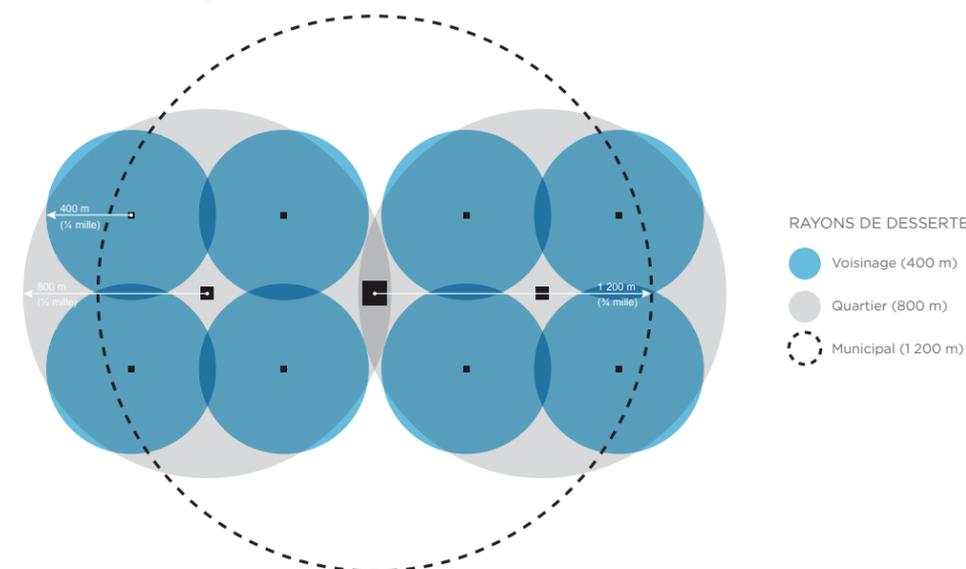
POUR DISCUSSION SEULEMENT

2.1.6 DISTRIBUTION DES PARCS SUR LE TERRITOIRE

La carte de la page suivante permet de prendre état de la distribution des parcs sur le territoire. À la lumière de cette illustration, nous pouvons observer la répartition des parcs par secteur :

- › Secteur **A** : La portion sud-ouest du secteur A ne comporte pas de parc de voisinage. Toutefois, on y retrouve quelques espaces verts qui pourraient être convertis en parcs de voisinage. La couverture en parc de quartier est bonne;
- › Secteur **B** : C'est dans ce secteur que l'on retrouve la plus grande concentration de parcs d'envergure et d'équipements lourds. La desserte en parc de voisinage y est aussi très bonne;
- › Secteur **C** : La portion est du secteur C ne comprends pas de parc de voisinage municipal, mais la présence du parc-école Saint-Edmund permet de combler les besoins de ce secteur. Le parc Drummond dessert l'ensemble du secteur comme parc de quartier;
- › Secteur **D** : La portion ouest du secteur D ne comprends pas de parc de voisinage municipal, mais la présence du parc de l'école primaire Beaconsfield permet de combler les besoins de ce secteur. Le parc Briarwood dessert l'ensemble du secteur comme parc de quartier;
- › Secteur **E** : Le parc Beacon Hill dessert le secteur comme parc de quartier, mais on ne retrouve aucun parc de voisinage. Les espaces verts présents dans ce secteur sont soit situés en bordure du boulevard Saint-Charles dans un environnement peu propice à la création d'un parc de voisinage, ou complètement enclavés en arrière lots de résidences.
- › Secteur **F** : La portion sud-est du secteur F manque de parc de voisinage, mais le cadre bâti dense ne permet pas la création de nouveaux parcs. Le parc Beaconsfield Heights dessert le secteur en tant que parc de quartier. On y retrouve aussi trois écoles.
- › Secteur **G** : Le secteur G a une excellente desserte en parc de quartier et en parc de voisinage.
- › Secteur **H** : Ce secteur comprend le bois Angell dont une partie a été acquise par l'Agglomération de Montréal et devrait être aménagé pour être intégré au réseau des parcs-natures de Montréal en lien avec le bois de l'Anse-à-l'Orme. Ce futur parc régional desservirait tout le territoire de Beaconsfield et des municipalités avoisinantes. Une partie du bois demeure propriété privée.

MODÈLE THÉORIQUE



FAITS SAILLANTS DESSERTE GLOBALE

- › Les équipements sportifs de grande envergure sont concentrés dans le secteur B, au sud de l'autoroute 20;
- › La répartition des parcs de quartier est uniforme dans le territoire (1 parc par secteur), sauf au nord où on retrouve deux parcs de quartier dans le secteur G et aucun dans le secteur H;
- › Le territoire bâti limite les potentiels d'ajout de nouveaux parcs pour répondre aux déficits identifiés;
- › Le bois Angell présente un fort potentiel de développement récréatif, mais est sous la responsabilité de l'Agglomération de Montréal.

RAYON DE DESSERTE DES PARCS EXISTANTS (VOIR ANNEXE)



POUR DISCUSSION SEULEMENT

2.2 INVENTAIRE DES PARCS

Un inventaire global des équipements disponibles dans l'ensemble des parcs et espaces verts de la Ville a été réalisé à l'aide des données fournies par la Ville et des relevés cartographiques. Cet inventaire est résumé dans le tableau 1 (en annexe 1) pour chaque secteur et pour l'ensemble de la municipalité.

Dans le cadre du présent mandat, les parcs, équipements et institutions scolaires en blanc des tableaux suivants ont été visités afin de faire l'inventaire des équipements et aménagements en place et d'en évaluer l'état général. Des fiches d'inventaire ont été remplies pour chacun de ces parcs et une visite sommaire a été faite dans certains parcs non inclus (en gris) afin d'avoir un portrait plus complet de l'offre de parcs.

PARCS ET ESPACES VERTS

SECTEUR	NOM	TYPE
A	Angell	Espace vert
A	Darbyson	Espace vert
A	Devon	Voisinage
A	EV (1)	Espace vert
A	EV (2)	Espace vert
A	Lakeview	Espace vert
A	Rockhill	Quartier
A	Woodland	Espace vert
B	Christmas	Quartier
B	Brookside	Voisinage
B	City Lane 1	Municipal
B	City Lane 2	Municipal
B	City Lane 3	Municipal
B	City Lane 4	Municipal
B	EV (3)	Espace vert
B	James Armstrong	Espace vert
B	Meadows	Voisinage
B	St-Andrew	Espace vert
B	St-Louis	Espace vert
C	Drummond	Quartier
C	Centennial/Memorial	Municipal
C	EV (4)	Espace vert
C	EV (5)	Espace vert
C	Highridge	Voisinage
C	Parc des Héros	Espace vert
C	Wildtree	Espace vert
D	Briarwood	Quartier
D	EV (6)	Espace vert
D	EV (7)	Espace vert
D	Jasper	Voisinage
D	Prairie	Espace vert
D	St-James	Espace vert
D	Sweetbriar	Voisinage
D	Willowbrook	Espace vert
E	Beacon Hill	Quartier
E	Bruton	Espace vert
E	EV (10)	Espace vert
E	EV (8)	Espace vert
E	EV (9)	Espace vert
E	Rutland	Espace vert

SECTEUR	NOM	TYPE
F	Beaconsfield Heights	Quartier
F	Taywood	Voisinage
F	Applewood	Espace vert
F	Biscayne	Espace vert
G	Shannon	Quartier
G	Windermere	Quartier
G	Montrose	Voisinage
G	Jean-Charlebois	Espace vert
G	Royal	Voisinage
H	Bois Angell	Espace vert
H	EV (11)	Espace vert
H	EV (12)	Espace vert
H	EV (13)	Espace vert
H	Henri-Jarry	Voisinage
H	Parc à chiens	Espace vert
H	Stephen-Walsh	Voisinage
H	Triangle Luger	Espace vert

PISCINES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

SECTEUR	NOM
A	Piscine Beaurepaire
B	City Lane (pôle civique)
C	Lord Reading Yacht Club
D	Beaconsfield Yacht Club
E	Piscine Beacon Hill
F	Piscine Beaconsfield Heights
G	Piscine Windermere

INSTITUTIONS SCOLAIRES

SECTEUR	NOM
B	École primaire Christmas Park
B	École primaire St-Rémi
C	École primaire Saint-Edmund
C	École secondaire Beaconsfield
D	École primaire Beaconsfield
E	École primaire Beacon Hill
F	École John-F.-Kennedy
F	École Allancroft
F	École primaire Sherbrooke Academy Junior
G	École primaire Sherbrooke Academy Senior

Il est à noter que le mandat ne comprenait pas d'évaluation des aires de jeux par rapport à la norme CAN/CSA-Z614 - Aires et équipements de jeu. Bien qu'une évaluation formelle complète n'ait pas été réalisée, une évaluation sommaire a tout de même permis d'établir l'état général des équipements et de l'aire de jeux dans son ensemble et de définir les priorités d'intervention.

Les données recueillies lors de l'inventaire ont été analysées en fonction des critères suivants :

- › Aménagement des parcs
 - Ambiance et organisation spatiale
 - Végétation
 - Accessibilité et confort
 - Parcs riverains
 - Mobilier, signalisation et éclairage
 - Chalets de parc
 - Gestion et entretien
- › Espaces verts
- › Équipements
 - Enfants
 - Jeunes
 - Adultes
 - Aînés
 - Équipements absents

2.2.1 AMENAGEMENT DES PARCS

AMBIANCE ET ORGANISATION SPATIALE

De manière générale, les parcs de Beaconsfield sont aménagés de façon informelle. Plusieurs ne comprennent aucun sentier et les différents équipements et plateaux sportifs sont accessibles par les surfaces gazonnées. Les arbres sont souvent plantés aléatoirement ou forment des aires boisées et l'éclairage, lorsqu'il y en a, est concentré sur les plateaux sportifs. Le caractère général est champêtre, non structuré.

Les parcs de quartier sont généralement très denses. Les nombreux équipements sont juxtaposés les uns à côté des autres, sans intégration d'ensemble. Les plateaux sportifs se superposent parfois les uns avec les autres. On ne retrouve pas d'espace dédié à la socialisation.

Plusieurs parcs de voisinage sont très peu aménagés. On y retrouve quelques modules de jeux pour enfants dans une surface de réception en sable sans bordure, une plaine de jeux libre gazonnée et quelques arbres. Ces parcs de voisinage sont souvent situés dans de petits espaces résiduels entre des maisons et ont un pouvoir d'attraction limité.

VÉGÉTATION

La plus grande qualité des parcs de Beaconsfield est liée à la présence de grands arbres matures. La Ville de Beaconsfield ayant connu son principal essor dans les années '60, passant de 6 600 habitants en 1957 à 16 800 en 1967, le réseau de parcs et espaces verts s'est développé à la même époque, ce qui fait en sorte qu'une grande partie des arbres existants ont près de 50 ans ou plus, dans le cas des boisés ayant été conservés lors de la création des parcs. Ainsi, une grande proportion des parcs de Beaconsfield offre un environnement paisible, où le couvert des grands arbres procure fraîcheur et verdure aux usagers. Cette forêt urbaine mature se retrouve aussi dans l'ensemble des quartiers où les arbres situés sur les terrains privés ont aussi atteint près de 50 ans, ce qui confère à Beaconsfield un caractère champêtre très apprécié de ses résidents.

Outre les grands arbres et le gazon, il y a peu d'autre végétation dans les parcs. Les lits de fleurs et d'arbustes se retrouvent surtout près des édifices civiques et, à quelques exceptions près, ne font pas partie de la composition habituelle des parcs.

ACCESSIBILITÉ ET CONFORT

Beaconsfield se compose presque complètement de résidences unifamiliales de taille moyenne. La densité y est presque partout basse et la circulation sur les rues résidentielles est faible. La plupart des rues n'ont pas de trottoir et sont drainées par fossés. La chaussée est partagée par l'ensemble des usagers. L'accès aux différents parcs se fait en circulant dans la rue, à l'exception de quelques boulevards ou collectrices où un trottoir est présent d'un côté de la rue. L'accès aux parcs se fait donc à pied et à vélo en utilisant la rue. De manière générale, cet aménagement fonctionne grâce à la faible densité de circulation automobile.

L'absence de trottoir et sentier est aussi notée dans la majorité des parcs, particulièrement pour les parcs de voisinage et les espaces verts. Cette approche rend difficile la circulation dans les parcs pour les gens à mobilité réduite lorsque la seule surface de marche disponible est le gazon. L'absence de sentiers formels limite aussi l'accès lorsque les surfaces gazonnées sont mouillées et réduit le confort de marche pour l'ensemble des usagers. De plus, toutes les aires de jeux pour enfants sont en sable, ce qui les rend totalement inaccessibles pour les usagers en fauteuil-roulant. Les bancs sont peu nombreux et souvent situés directement dans le gazon, ce qui limite leur accessibilité.

Le confort des usagers est aussi lié à l'ambiance sonore des parcs. On remarque une grande disparité dans la qualité de celle-ci. Alors qu'une grande majorité des parcs bénéficient d'une ambiance calme au sein des secteurs résidentiels paisibles, certains parcs ont un contexte sonore très différent. Ainsi, les parcs situés en bordure du lac Saint-Louis jouissent d'une ambiance encore plus paisible où le son de l'eau ajoute à la qualité de l'expérience. En contraste, les parcs et espaces verts situés en bordure de l'autoroute 20, de la voie ferrée et du boulevard Saint-Charles ont un environnement sonore très bruyant, qui a un impact négatif important sur la qualité de l'expérience des utilisateurs.

Finalement, la présence de grands arbres dans plusieurs des parcs ajoute au confort des usagers en offrant de l'ombre et de la fraîcheur lors des journées chaudes.

LES PARCS RIVERAINS

Beaconsfield est située en bordure du lac Saint-Louis, mais celui-ci est peu perceptible puisque la majorité de la rive est occupée par des résidences privées. La seule grande percée visuelle vers le lac à partir de la rue est offerte sur le chemin Lakeshore, le long de la promenade riveraine du parc Saint-James (300m). L'autre parc riverain d'envergure est le parc Centennial. Il offre un accès à l'eau d'envergure (200m), mais il faut entrer dans le parc jusqu'au bord de l'eau pour pouvoir voir le lac.

Les autres parcs riverains sont de petits espaces verts (3), situés entre deux maisons à l'extrême ouest du chemin Lakeshore. On y retrouve généralement une rampe de mise à l'eau, des espaces de stationnement et un minimum de mobilier et de plantation. Ces espaces sont consacrés à la mise à l'eau d'embarcations et offrent peu d'aménagement pour favoriser la détente et la contemplation. Le parc James Armstrong fait exception, car il n'y a pas de rampe de mise à l'eau. Malheureusement, la rive fait moins de 10 mètres, limitant ainsi l'accès visuel et physique à l'eau.

La ville est aussi propriétaire des terrains sur lesquels sont situés deux clubs de yacht. Le club de yacht Lord Reading (LRYC) est adjacent au parc Centennial. Le bail liant le club et la Ville vient à échéance en 2019 ce qui offre la possibilité de revoir la façon dont ce site est utilisé. Le Beaconsfield Yacht Club est situé plus à l'est de la ville, dans un espace moins visible que le LRYC et est très ouvert à la communauté. Ils offrent une école de voile pour les jeunes.

L'accès à l'eau est donc limité et la Ville n'a aucun service en lien direct avec celui-ci. On ne retrouve pas de plage officielle.

MOBILIER, SIGNALISATION ET ÉCLAIRAGE

Le mobilier observé dans les parcs est à caractère fonctionnel. Il ne contribue pas à établir une signature particulière dans les parcs de la ville. Il est souvent disparate dans un même parc et disposé de façon informelle.

On note aussi l'absence de fontaines d'eau potable dans les parcs, même lorsqu'il y a des plateaux sportifs. L'accès à l'eau potable lors d'activité sportive intensive, ou simplement lors de journée très chaude est un service important. Cela a aussi un impact environnemental positif en réduisant la consommation d'eau embouteillée.

La signalisation des parcs est formée d'un simple panneau en bois, très discret. Cependant, quelques parcs et plusieurs espaces verts n'ont aucune identification.

La majorité des parcs de Beaconsfield ne sont pas éclairés, à l'exception de certains parcs équipés de plateaux sportifs et quelques parcs de plus grande envergure. Ceci limite la durée d'utilisation potentielle de parcs, en particulier lorsque les journées sont plus courtes et peuvent créer un sentiment d'insécurité pour une partie de la clientèle. Toutefois, Beaconsfield est généralement perçue comme sécuritaire et l'enjeu de l'éclairage doit être considéré de manière globale en tenant aussi compte de la quiétude des résidents riverains du parc.

CHALETS DE PARC

Les parcs de quartier ont tous un petit chalet. Celui-ci contient généralement des toilettes, une fontaine d'eau potable, une petite chambre de joueurs principalement utilisée l'hiver pour permettre aux gens de chausser les patins, un petit bureau et une petite aire d'entreposage. L'architecture de ces bâtiments est minimaliste et fonctionnelle, sans ornementation. Les espaces intérieurs sont plutôt sombres, car la fenestration est limitée. Les chalets sont ouverts à certaines heures seulement, ce qui restreint l'accès aux services sanitaires et à l'eau. L'aménagement des chalets ne permet pas la tenue d'activités à l'intérieur. Ce sont uniquement des bâtiments de services à l'exception du chalet du parc Windermere, qui comprend une salle polyvalente, et du chalet Beacon Hill qui comprend une salle polyvalente et une cuisinette.

L'état général des chalets varie selon les parcs. Le chalet Shannon est en cours de rénovation, alors que d'autres ont un grand besoin d'être rénovés. La majorité est toutefois en condition acceptable.

GESTION ET ENTRETIEN

De manière générale, l'entretien des parcs est bon. Les sites sont propres, bien tenus et, bien que plusieurs équipements soient vieux, ils sont maintenus en bon état. Il n'y a pas de graffitis ou d'autres signes de bris ou de vandalisme. Ce bon état général des parcs et espaces verts contribue au sentiment de sécurité des espaces publics et à la qualité générale du milieu de vie de Beaconsfield.

DÉPENSES PARCS ET ESPACES VERTS, PISCINES, PATINOIRES, MARINAS (2017)

BUDGET D'EXPLOITATION 2017 - PARCS ET ESPACES VERTS

DESCRIPTIONS	ENTRETIENS	PERSONNEL	
Patinoires extérieures	12 000	143 769	
Piscines, Marinas	50 000		
Activités dans les Parcs	53 900	75 308	
Terrains de Jeux	6 500		
Équipements et chalets -TP	27 300	21 405	
Tennis	31 500		
Pistes et pelouses	53 000		
Autres terrains sportifs	9 000		
Espaces verts	757 000	254 703	
Parcs	135 600	202 002	
Boulingrin	5 500		
	1 135 800	697 187	1 832 987

COMPARAISON NRPA* VS BEACONSFIELD 2017

POP : 19 982

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (VILLES DE MOINS DE 20 000 HABITANTS)	NRPA	BEAC
Dépenses d'exploitation annuelle par habitant	115,26 \$	91,73 \$
Dépenses d'exploitation annuelle par hectare (Parcs et espaces verts, excluant le bois Angell)	25 285 \$	38 508 \$
% des frais d'exploitation dédié à rémunération du personnel	55 %	38 %

* NRPA: National Recreation and Park Association Performance Review 2017

2.2.2 ESPACES VERTS

GRANDS ESPACES VERTS

Le réseau des parcs est complété par un ensemble d'espaces verts de grandeurs variées. Les plus grands sont le Bois Angell ainsi que les parcs des Héros et Centennial Memorial. Ces grands espaces verts offrent un grand potentiel d'activités extensives comme la marche, la détente et la contemplation.

Le bois Angell est inscrit au schéma d'aménagement comme bois d'intérêt. Des portions du Bois Angell ont été acquises en 2015 par l'Agglomération de Montréal. Il n'y a pas d'aménagement formel pour le moment, mais il est prévu de l'intégrer au réseau de parcs-nature de l'Agglomération de Montréal et potentiellement de le relier au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme par une passerelle au-dessus de l'autoroute 40.

PETITS ESPACES VERTS

Les autres espaces verts sont constitués d'une mosaïque de petits espaces de dimensions variables, aménagés seulement avec du gazon et quelques arbres. Plusieurs de ces espaces verts sont dans des emplacements qui leur confèrent un caractère très privé qui rend difficile l'intégration d'équipements favorisant un plus grand achalandage. La pertinence de conserver de tels sites est à évaluer. Certains pourraient être vendus afin de financer les investissements requis dans les parcs plus accessibles.

2.2.3 ÉQUIPEMENTS

ENFANTS

La présence d'équipement de jeux pour enfants est une des raisons principales de la fréquentation des parcs locaux. Ces équipements de jeux visent à favoriser le développement social et moteur des enfants dans un environnement sécuritaire, en fonction de leur groupe d'âge. L'objectif des équipements est de stimuler l'enfant à travers des activités présentant un degré de difficulté adapté. Le jeu extérieur vise à favoriser le développement psychomoteur de l'enfant, à développer ses aptitudes à socialiser avec les autres, résoudre des problèmes ou à développer son imaginaire.

Les parcs de Beaconsfield offrent une gamme d'équipement de jeux très répétitive. Les modules de jeux sont tous de format « poteaux et plates-formes », typique des modules disponibles dans les années '70 à '90. Ces modules sont habituellement accompagnés de balançoires, jeux sur ressort et poutre d'équilibre ou grimpeur. Ce type de jeux offre peu de défis pour les enfants, qui s'en désintéressent rapidement, qui en plus, n'ont pas l'option d'aller au parc voisin pour essayer autre chose puisque l'offre est la même partout.

Bien qu'une évaluation formelle des aires de jeu n'ait pas été réalisée dans le cadre du présent mandat, nous constatons que plusieurs aires de jeux ne sont pas conformes aux standards d'aménagement actuels, en particulier en ce qui a trait aux surfaces de protection et au dégagement requis entre les équipements. Les modules semblent assez bien entretenus pour éviter de devenir dangereux, mais ils sont défraîchis et peu attirants pour les enfants.

Finalement, aucune aire de jeu n'est conçue de manière à être universellement accessible. Les surfaces de réception en sable ne permettent pas l'accès avec un fauteuil-roulant ou autre aide à la marche et en plus, il n'y a généralement pas de sentier pour se rendre jusqu'aux aires de jeux.

JEUNES

On associe beaucoup les équipements sportifs à la clientèle jeune (8 à 25 ans). L'offre en plateaux sportifs tels que soccer, football, basketball, terrains de balle, volleyball ainsi que les piscines et les patinoires fait l'objet d'un chapitre distinct. Parmi les autres équipements qu'on associe typiquement aux jeunes, Beaconsfield offre un parc de planche à roulettes (skateboard) fait de modules préfabriqués sur une surface en asphalte. Cet équipement est fréquenté par une clientèle principalement constituée d'adolescents et de jeunes adultes.

Les pistes cyclables font aussi partie des équipements utiles aux jeunes en leur offrant une façon sécuritaire de se déplacer dans la ville.

ADULTES ET AÎNÉS

Les adultes et les aînés utilisent des équipements qui s'adressent à l'ensemble de la population comme les pistes cyclables et les piscines. Les adultes sont aussi des usagers de certains plateaux sportifs tels que les tennis et terrains de balle. L'utilisation des plateaux sportifs par la clientèle adulte diminue graduellement avec l'avancée en âge.

Les terrains de bowling, situés au pôle civique, forment le seul équipement s'adressant spécifiquement à la clientèle aînée à Beaconsfield. Toutefois, la fréquentation de cet équipement a grandement diminué au cours des dernières années.

En hiver, les patinoires sont aussi utilisées par la clientèle adulte, mais beaucoup moins par les aînés. Par contre, il n'y a pas de pistes de ski de fond ou de raquette qui pourraient avoir un attrait important pour la clientèle adulte et aînée.

ACTIVITÉS HIVERNALES

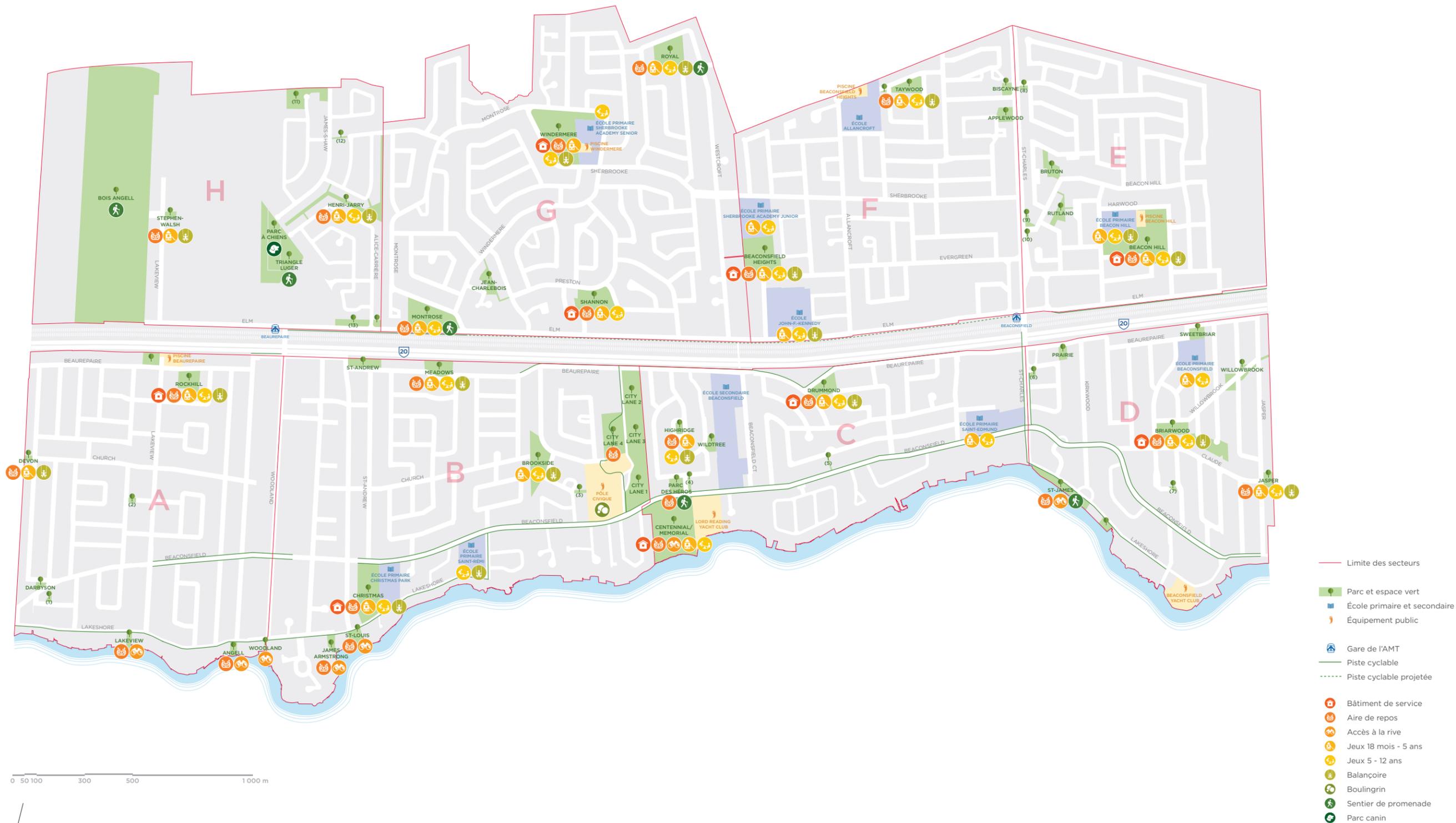
Pour les activités hivernales, on retrouve quelques très petites buttes de glissades qui n'ont d'attrait que pour de très jeunes enfants. Il n'y a pas de site de glisse d'envergure. Les patinoires sont réparties dans l'ensemble du territoire et font l'objet d'une analyse spécifique à la section 2.3.5.

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS ABSENTS

Certains équipements couramment trouvés dans les parcs municipaux ne sont pas présents à Beaconsfield. Ainsi, on ne retrouve aucun(e) :

- › Jardin communautaire;
- › Jeu de palet, de pétanque, de croquet ou de bocce;
- › Fontaine d'eau potable extérieures;
- › Jeu d'eau
- › Aire d'exercice et de mise en forme
- › Sentier de randonnée, de ski de fond ou de raquette
- › Butte de glissade d'envergure

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS



POUR DISCUSSION SEULEMENT

La norme du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) date de 1989, la norme MCRSFD (Ministry of Culture and Recreation Sports and Fitness Division) provient de l'Ontario et la norme NRPA (National Recreation and Park Association) est américaine. Les tendances en pratique sportive ont changé et doivent tenir compte du profil de Beaconsfield. Ces normes ne sont pas régulièrement révisées et peuvent être jugées désuètes. De plus, les besoins peuvent radicalement changer d'un territoire à l'autre. Dans cette perspective, les tendances actuelles seront considérées pour cette analyse. À titre d'exemple, les tendances provinciales sont un bon indicateur des préférences de la population en loisirs et sport.

Ainsi, pour le besoin de la présente analyse, la norme ontarienne sera privilégiée sur les deux autres normes. Celle-ci correspond davantage à la réalité géographique et à la pratique sportive à Beaconsfield que la norme américaine. Cette dernière est également plus à jour au niveau des tendances actuelles que la norme du MLCP.

Afin d'obtenir un portrait objectif en matière de pratique sportive, il est donc important d'évaluer les besoins réels selon les tendances locales et régionales ainsi que le bilan sociodémographique de Beaconsfield, et ce, dans le but de bien cerner les besoins en équipements sportifs.

D'autre part, une analyse de la disponibilité des équipements sportifs en relation avec la population est basée sur le seuil maximal de population qu'un équipement peut desservir. Cet exercice sert ainsi à identifier les besoins de la population et éviter un engorgement des équipements (voir les cartes thématiques des plateaux sportifs, des activités hivernales et des autres équipements) ou une multiplication des équipements au-delà des besoins anticipés.

2.3 INVENTAIRE DES PLATEAUX SPORTIFS

La présente section vise à apprécier l'écart existant entre l'offre et la demande relative aux terrains et aux installations sportives à l'échelle du territoire de la Ville de Beaconsfield. Les terrains et équipements sportifs retenus sont généralement reconnus comme faisant partie intégrante d'une offre de services municipaux bien structurée. Ainsi, ont été regardé spécifiquement :

- › Les piscines, pataugeoires et jeux d'eau extérieurs;
- › Les terrains de sports de balle;
- › Les terrains de tennis extérieurs;
- › Les terrains de soccer et de football;
- › Les patinoires extérieures.

2.3.1 LES PISCINES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU EXTÉRIEURS

La Ville de Beaconsfield compte, sur son territoire, 4 piscines et 4 pataugeoires extérieures destinées à une utilisation estivale. Dans tous les cas, il s'agit d'installations regroupant sur un même site une piscine et une pataugeoire. Le tableau suivant présente l'inventaire des piscines et des pataugeoires sur le territoire. Trois de ces installations aquatiques sont de propriété municipale, et l'une d'elles est la propriété d'un OBNL (organisme à but non lucratif).

Bien qu'une forte proportion des résidents de la Ville de Beaconsfield possède leur piscine privée, ces équipements regroupaient plus de 3 300 personnes. Il s'agit du nombre approximatif de membres inscrits en 2016 à l'une ou l'autre des piscines. Les quatre piscines et pataugeoires de Beaconsfield sont gérées par des OBNL et la participation aux programmations offertes exige des frais de membership des utilisateurs.

Les piscines extérieures publiques s'adressent à la population de l'ensemble des groupes d'âge, mais plus particulièrement aux jeunes de 5 à 19 ans. La Ville de Beaconsfield ne dispose pas de jeux d'eau. Toutefois, les pataugeoires et les jeux d'eau s'adressent également aux jeunes de 6 mois à 9 ans.

À la lumière de certains ratios et comparables, la Ville de Beaconsfield est bien pourvue en termes d'installations aquatiques extérieures. Selon le seuil établi par le MLCP, le ratio du nombre de piscines

devrait être d'une piscine pour 7 000 habitants. Ce ratio est identique pour les pataugeoires ou les jeux d'eau. Ainsi, sur la base de la population actuelle de la Ville de Beaconsfield, le ratio est d'une piscine et d'une pataugeoire pour 4 800 habitants.

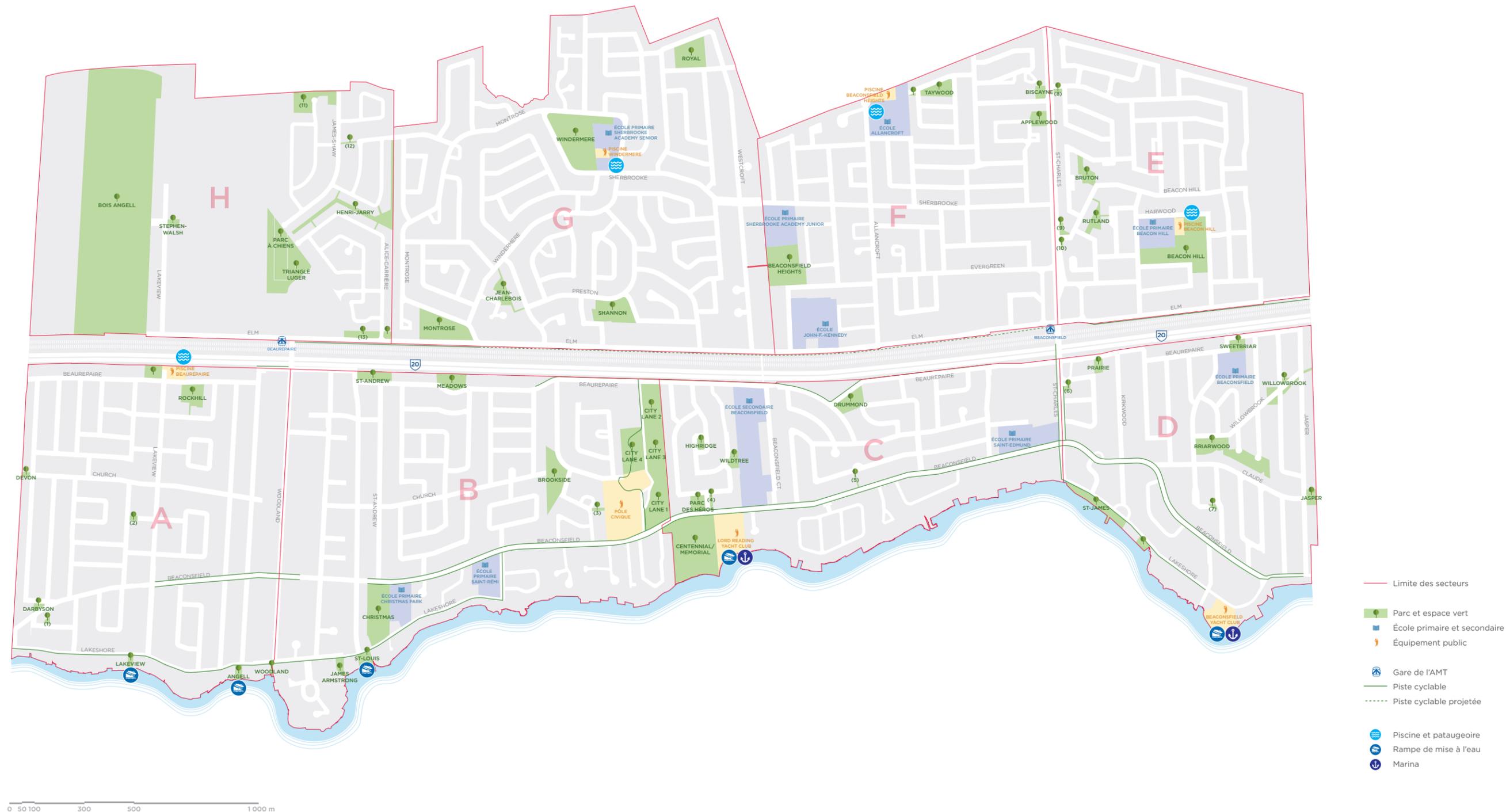
Si l'on compare l'inventaire des piscines extérieures à celui de la Ville de Montréal et d'arrondissements à proximité, la Ville de Beaconsfield se compare avantageusement. Dans le cadre de la préparation du « Plan directeur des équipements aquatiques de la Ville de Montréal », la Ville établissait à 59 m² / 10 000 habitants l'offre en piscines extérieures pour l'ensemble de la Ville. Sur la base de calcul de cet indicateur, qui repose sur le rapport existant entre les surfaces des plans d'eau, la Ville de Beaconsfield dispose de 947 m² / 10 000 habitants. Les arrondissements de Lachine et de Saint-Laurent présentent respectivement 191 m² / 10 000 habitants et 105 m² / 10 000 habitants.

Bien que l'offre en installations aquatiques extérieures soit globalement généreuse, une seule des installations est située dans un secteur au sud de l'autoroute 20. En effet, on retrouve la piscine Bearepaire dans le secteur A. Les secteurs B, C et D ne disposent pas d'installations aquatiques extérieures.

INVENTAIRE DES PISCINES ET PATAUGEOIRES

SECTEUR	NOM	PROPRIÉTÉ	PISCINE	PATAUGEOIRE
A	Bearepaire	Municipale	✓	✓
E	Beacon Hill	OBNL	✓	✓
F	Beaconsfield Heights	Municipale	✓	✓
G	Windermere	Municipale	✓	✓

ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES ET AQUATIQUES



POUR DISCUSSION SEULEMENT

2.3.2 LES TERRAINS DE SPORTS DE BALLE

La Ville de Beaconsfield offre à sa population 7 terrains de sports de balle. Parmi ceux-ci, deux sont munis d'un système d'éclairage qui permet un nombre accru d'heures d'utilisation. En fonction des évaluations contenues au « Plan d'action 2015-2025, Politique du baseball, Ville de Montréal », les terrains éclairés permettraient une utilisation potentielle de 50,5 heures / semaine, contre 33 heures / semaine pour les terrains qui ne le sont pas.

À la lumière des informations contenues au tableau qui suit, l'utilisation des 7 terrains est à pleine capacité. En effet, le nombre d'heures d'utilisation hebdomadaire pour chacun des terrains correspond au maximum potentiel.

Par ailleurs, tel que le présente le tableau du « Membership », le nombre de participants aux sports de balle organisés a augmenté au cours des quatre dernières années. En 2017, l'Association de baseball comptait 239 participants de plus de 18 ans et 412 jeunes de moins de 18 ans.

* La ligue masculine de slo pitch et l'Association féminine de balle molle regroupaient globalement près de 350 joueurs en 2017.

Pour la pratique organisée des sports de balle, la Ville de Beaconsfield s'intègre à un regroupement de villes appelé Lakeshore. Ainsi, ce regroupement inclut notamment les villes de Kirkland, Baie-d'Urfé, Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue.

En 2017, les résidents de Beaconsfield représentent 39 % des membres de l'Association de baseball et respectivement 65 % et 32 % des participants de la ligue masculine de slo pitch et de l'Association féminine de balle molle. La forte popularité des sports de balle et leur croissance au cours des dernières années entraînent une importante pression sur les terrains existants.

INVENTAIRE DES TERRAINS DE SPORTS DE BALLE

SECTEUR	PARC	NOMBRE	ÉCLAIRAGE	CATÉGORIE	NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION
					HEBDOMADAIRE - SPORT ORGANISÉ - 2017
B	Christmas	1	■	PeeWee (12-13 ans) Balle donnée	53 h
B	City Lane 3	1	□	Atome (8-9 ans)	32 h
D	École primaire Beaconsfield	1	□	Novice (7 ans et moins) Balle molle	32 h
E	Beacon Hill	1	■	Midget junior (16 ans et plus)	48 h
F	Beaconsfield Heights	2	□	Balle molle	32 h 32 h
G	Windermere	1	□	PeeWee (12-13 ans) Balle molle	32 h

MEMBERSHIP – ASSOCIATION DE BASEBALL, ASSOCIATION FÉMININE DE BALLE MOLLE ET LIGUE MASCULINE DE SLO PITCH

CLIENTÈLES	NOMBRE D'INSCRIPTIONS			
	2014	2015	2016	2017
ASSOCIATION DE BASEBALL LAKESHORE				
Novice (7 ans et moins)	45	51	63	72
Atome (8-9 ans)	44	62	73	98
Moustique (10-11 ans)	64	48	49	70
PeeWee (12-13 ans)	46	55	67	59
Bantam (14-15 ans)	49	41	43	41
Midget (16-17 ans)	57	51	46	72
Adultes	244	251	267	239
Total	549	559	608	651¹
ASSOCIATION FÉMININE DE BALLE-MOLLE LAKESHORE				
Total	ND	ND	299	262²
LIGUE MASCULINE DE SLO PITCH DE BEACONSFIELD				
Total	84	84	84	84³

1. 39 % résidents de Beaconsfield
2. 32 % résidents de Beaconsfield
3. 65 % résidents de Beaconsfield

POUR DISCUSSION SEULEMENT

2.3.3 LES TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS

La Ville de Beaconsfield dispose, sur son territoire, de 6 parcs offrant des surfaces pour la pratique du tennis à l'extérieur, soit un total de 18 terrains de tennis.

Chacun des 6 parcs offre 3 terrains de tennis et un terrain converti pour le basketball et le hockey-balle.

L'offre en terrains de tennis est généreuse. À titre de comparaison, la Ville de Beaconsfield présente un ratio de terrains de tennis extérieurs par habitant de 1 pour 1 062. Tel que présenté au tableau ci-contre, ce ratio est largement plus avantageux que celui des villes de Repentigny et de Blainville. Ces municipalités sont généralement reconnues pour fournir une offre de tennis extérieurs de qualité.

INVENTAIRE DES TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS

SECTEUR	PARC	NOMBRE	NOMBRE DE TERRAINS CONVERTIS POUR LE BASKETBALL ET LE HOCKEY-BALLE	REVÊTEMENT	ÉCLAIRAGE
B	Christmas	3	1	Asphalte	■
C	Drummond	3	1	Asphalte	■
D	Briarwood	3	1	Asphalte	■
E	Beacon Hill	3	1	Asphalte	■
F	Beaconsfield Heights	3	1	Asphalte	■
G	Windermere	3	1	Asphalte	■

RATIO – NOMBRE DE TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS PAR HABITANT

VILLE	POPULATION	NOMBRE DE TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS	RATIO
Repentigny	84 288	34	1 : 2 478
Blainville	56 177	20	1 : 2 809
Beaconsfield	19 121	18	1 : 1 062

2.3.4 LES TERRAINS DE SOCCER ET DE RUGBY

La pratique du soccer a connu au cours des dernières années une forte croissance à l'échelle du Québec. Le taux de participation des jeunes de 5 à 18 ans dépassait 12 % déjà en 2011.

En 2016, le Club de soccer Lakeshore comptait 3 138 participants d'âge mineur et 674 participants de plus de 18 ans. Ce nombre de participants témoigne notamment du dynamisme du Club depuis l'intégration des communautés de Baie-d'Urfé, Kirkland, Ste-Anne-de-Bellevue et Senneville dans un club intermunicipal.

Tel que permet de le visualiser le tableau suivant, la Ville de Beaconsfield dispose de 13 terrains de soccer, dont 7 sont de dimension réglementaire pour 11 joueurs. Tous les terrains sont de surface naturelle et le nombre d'heures d'utilisation hebdomadaire représente un risque important de compromettre leur qualité. En effet, il est reconnu que les terrains aménagés de surface naturelle ne devraient pas être utilisés plus de 15 heures par semaine, pour les terrains aménagés de dispositifs de drainage, et de 10 heures d'utilisation hebdomadaire pour les autres. Par ailleurs, les terrains de surface naturelle ne doivent pas être utilisés à la fonte de neiges ou à l'automne lorsque leur capacité de régénérescence est compromise.

Le rugby, quant à lui, demeure un sport plus marginal. Sa popularité dans la région de Lakeshore (290 inscrits en 2016 - voir tableau ci-haut intitulé « Membership ») représente, selon les données de Rugby Québec, environ 10 % des effectifs au Québec.

Malgré la réduction prévisible de la population des jeunes, représentant les principaux utilisateurs de ces terrains, l'ajout ou la transformation de terrains avec surface gazonnée synthétique permettrait une utilisation sur des plages horaires plus larges et sur des périodes aussi plus longues, principalement au début et en fin de saison. Ce type de terrain devient aussi un outil de gestion pour l'ensemble des terrains. En effet, ils permettent de protéger la qualité des terrains naturels et d'ajuster leur utilisation en fonction de leur capacité.

MEMBERSHIP

CLIENTÈLES	NOMBRE D'INSCRIPTIONS			
	2014	2015	2016	2017
CLUB DE SOCCER LAKESHORE				
U4 à U6	720	634	610	609
U7 à U10	968	975	985	939
U11 à U18	1 693	1 593	1 543	1 368
Senior	486	631	674	832
Total	3 867	3 833	3 812¹	3 748
CLUB DE RUGBY DE BEACONSFIELD				
Junior (U14)	77	61	60	77
Mineur (U18)	127	116	109	126
Majeur (18+)	69	107	81	87
Total	273	284	250	290²

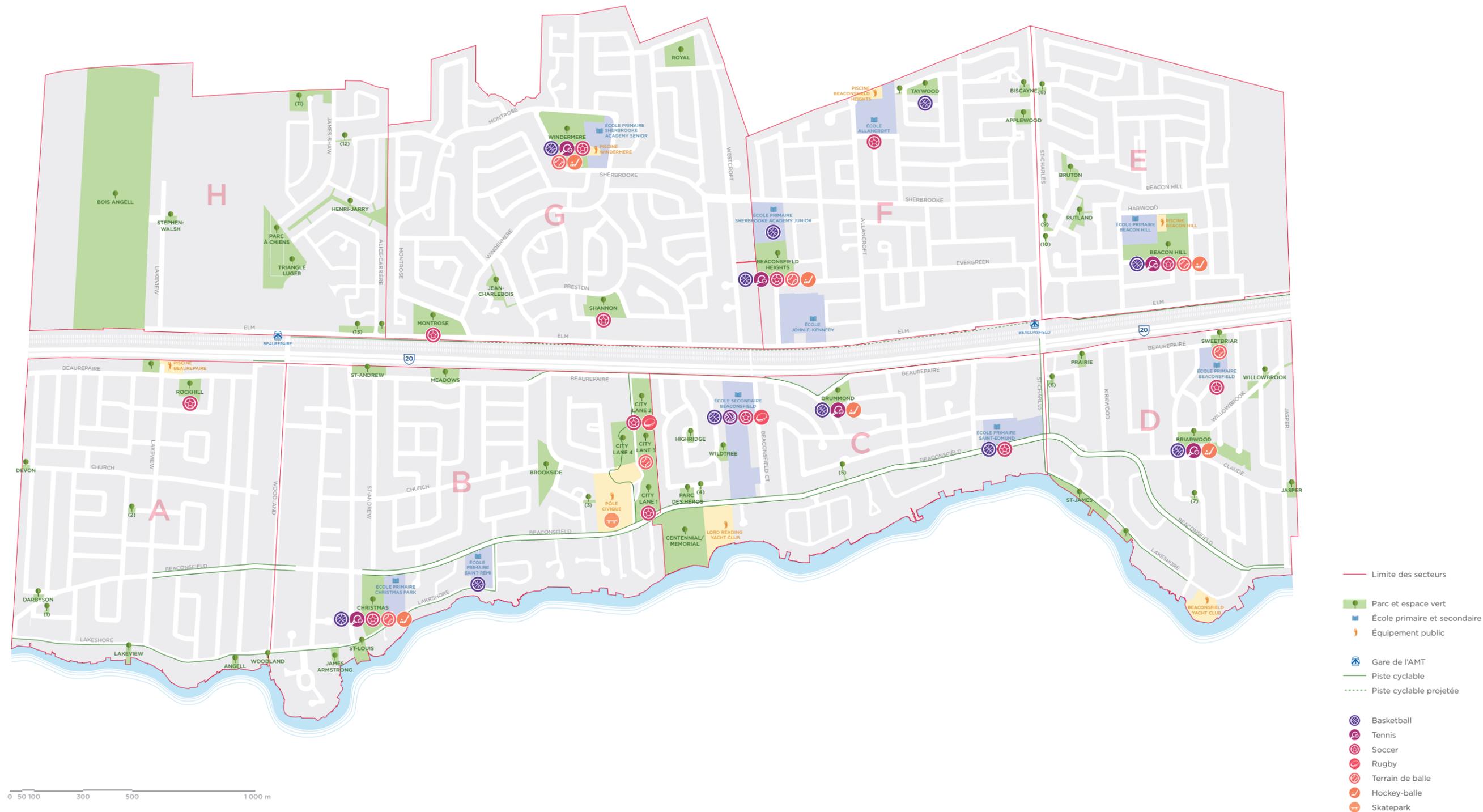
1. 38 % résidents de Beaconsfield
2. 26 % résidents de Beaconsfield

INVENTAIRE DES TERRAINS DE SOCCER / RUGBY

SECTEUR	PARC	SOCCER	RUGBY	ÉCLAIRAGE	NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION HEBDOMADAIRE - SPORTS ORGANISÉS		NOTES
						MATÉRIEL / SURFACE	
A	Rockhill	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 7 joueurs
B	Christmas	✓		<input type="checkbox"/>		Naturel drainé	1 terrain à 7 joueurs Non utilisé : conflit avec le terrain de balle
B	City Lane 1	✓		<input checked="" type="checkbox"/>	53 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs
B	City Lane 2	✓	✓	<input type="checkbox"/>	34 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs
C	École primaire Saint-Edmund	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 7 joueurs
C	École secondaire Beaconsfield	✓	✓	<input type="checkbox"/>	33 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs
D	École primaire Beaconsfield	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 7 joueurs
E	Beacon Hill	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs Camp d'été 30 h / semaine X 4 semaines
F	Beaconsfield Heights	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs
F	École Allancroft	✓		<input type="checkbox"/>	28 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 7 joueurs
G	Montrose	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 7 joueurs
G	Shannon	✓		<input checked="" type="checkbox"/>	46 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs
G	Windermere	✓		<input type="checkbox"/>	32 h	Naturel conventionnel	1 terrain à 11 joueurs

POUR DISCUSSION SEULEMENT

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



2.3.5 LES PATINOIRES EXTÉRIEURES

La population de Beaconsfield bénéficie d'un important réseau de patinoires extérieures durant la saison hivernale. En effet, 19 patinoires sont réparties dans 6 des 8 secteurs de la Ville. On retrouve d'ailleurs pour chacun de ces six secteurs une grande patinoire munie de bandes. Seuls les secteurs A et H, à l'ouest de la Ville, n'offrent pas de patinoire durant la saison hivernale. Les services municipaux entretiennent 15 patinoires, et 4 petites patinoires sont entretenues par des bénévoles dans le système « Adopt-a-rink ».

À l'hiver 2015-2016, les patinoires ont pu être ouvertes au public une cinquantaine de jours. Les variations de température durant l'hiver rendent de plus en plus difficile l'opération continue des patinoires. Pour cette raison, des municipalités du Québec se tournent vers l'aménagement de

patinoires munies de système de réfrigération. En plus d'offrir une opération continue sur une plus longue période, elles permettent d'offrir des conditions de glace de meilleure qualité. Par ailleurs, bien qu'une patinoire extérieure soit considérée comme une installation sportive de proximité, les expériences vécues démontrent le fort pouvoir d'attraction d'une pareille installation. À titre d'exemple, la Ville de Drummondville dispose d'une patinoire réfrigérée à l'intérieur d'un réseau d'environ 25 patinoires extérieures. Depuis son ouverture, la fréquentation de cette patinoire représente près de 50 % de la fréquentation globale des patinoires.

Dans cette optique, en considérant par ailleurs les coûts d'entretien des patinoires extérieures, l'aménagement d'une patinoire réfrigérée devient une alternative intéressante.

INVENTAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

SECTEUR	PARC	DIMENSIONS		BANDES		TYPE		NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE	
		GRANDE	PETITE	GRANDE	PETITE	MUNICIPALE	ADOPT-A-RINK	2014-2015	2015-2016
B	Brookside		✓				✓	-	-
B	Christmas	✓	✓	✓		✓		61	52
C	Drummond	✓	✓	✓		✓		68	50
C	Highridge		✓				✓	-	-
D	Briarwood	✓	✓	✓		✓		66	52
D	Jasper		✓				✓	-	-
E	Beacon Hill	✓	✓	✓		✓		65	50
F	Beaconsfield Heights	✓	✓	✓		✓		64	50
F	Taywood		✓			✓		-	-
G	Montrose		✓			✓		-	-
G	Royal		✓				✓	-	-
G	Shannon		✓			✓		-	-
G	Windermere	✓	✓	✓		✓		69	50

2.3.6 LES AUTRES ÉQUIPEMENTS

BASKETBALL ET HOCKEY-BALLE

Beaconsfield dispose de 11 terrains de basketball sur l'ensemble de son territoire en comptant les 6 terrains présents dans les enceintes conjointes avec les terrains de tennis et les 5 terrains disponibles dans différentes cours d'école. Il n'existe aucune donnée sur la fréquentation de ces équipements, car ce sport se pratique de manière structurée dans les gymnases et les terrains extérieurs sont utilisés de manière informelle. Cependant, le grand nombre de terrains offert permet de répondre à la demande tout en permettant l'utilisation de certains terrains pour la pratique du hockey-balle.

PLANCHE À ROULETTES (SKATEPARK)

Le skatepark est un équipement utilisé librement par les usagers. Aucune donnée de fréquentation n'est disponible. Les observations rapportées par le personnel municipal confirment que la clientèle est principalement masculine et que le groupe d'âge des usagers a tendance à s'élargir, les usagers des premières heures continuant à pratiquer leur sport alors que de jeunes adeptes se joignent à eux.

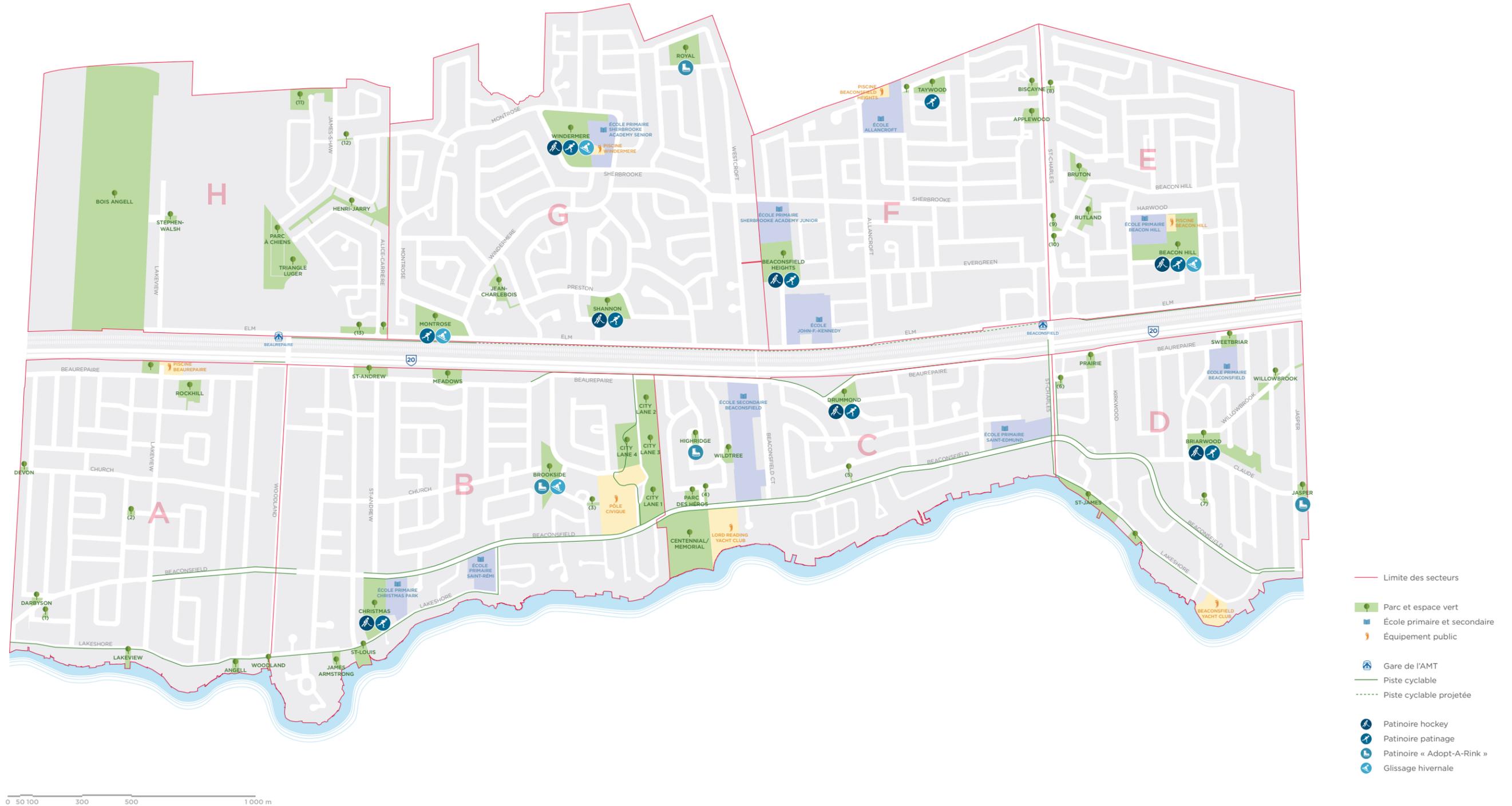
2.3.7 PLATEAUX SPORTIFS ABSENTS

L'offre en plateaux sportifs à Beaconsfield est très généreuse dans certains domaines, mais certains équipements courants ne sont pas présents sur le territoire dont :

- › Terrain de football
- › Terrain de volleyball de plage
- › Piste d'athlétisme

Une étude auprès des usagers potentiels devrait être réalisée afin de déterminer l'intérêt d'implanter de tels équipements.

ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX



0 50 100 300 500 1000 m

POUR DISCUSSION SEULEMENT

SECTION 3

TENDANCES
ACTUELLES EN
AMÉNAGEMENT
ET PRATIQUES
SPORTIVES ET
RÉCRÉATIVES

Le réaménagement de parcs existants ainsi que la réparation ou le remplacement des équipements de parc sont des tâches délicates pour les administrateurs de la Ville. Ceux-ci sont souvent confrontés à des demandes multiples et à des ressources limitées. Cependant, des approches innovatrices dans la planification de ces espaces offrent des outils de conception et des options viables afin de répondre aux différentes demandes de la communauté. Ces approches permettent également de répondre aux préoccupations environnementales ainsi qu'à celles en lien avec la sécurité, tout en atteignant les objectifs budgétaires d'immobilisation et d'entretien à long terme.

Ainsi, aujourd'hui, la tendance est de se rapprocher des conceptions de parc ou de rénovation d'une manière plus globale, en prenant en compte notamment les besoins des utilisateurs du parc, la démographie existante et projetée, les influences culturelles et ethniques, la capacité d'entretien de la municipalité ainsi que le budget disponible pour les coûts de construction.

Dans ce contexte, les principales tendances à considérer en matière d'aménagement de parcs et de terrains sportifs sont présentées afin que celles-ci soient prises en considération dans la planification de futurs parcs sur le territoire de Beaconsfield.

3.1 TENDANCES SOCIALES

Plusieurs études réalisées au cours des 5 dernières années démontrent que le taux de participation à du loisir actif demeurent assez constant, mais on observe une diminution de la pratique d'activités sportives organisées à la faveur d'activités libres. Selon l'Observatoire québécois du loisir, cette tendance s'expliquerait en partie par le phénomène social de la réduction du temps libre parmi la population active. Cela se traduit par une baisse de la pratique du loisir et par une moins grande capacité à être présent à une activité sur une base régulière. Le vieillissement de la population contribue aussi à ce phénomène, car on observe que le taux de participation aux sports organisés diminue de manière constante avec l'augmentation en âge.

Les activités physiques les plus répandues chez les Québécois de 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés (56 %) et qui sont peu coûteuses. Ainsi, les activités libres, non encadrées et non programmées qui offrent un cadre et des horaires souples sont en croissance. Selon un sondage effectué en 2014, la marche (84 %), le jardinage ou l'horticulture (74 %), les exercices à la maison (65 %), la natation (58 %), le jogging ou la course (49 %) et la bicyclette (49 %), sont les activités les plus populaires.

Dans ce contexte où le temps de loisirs est restreint chez la population active, on tend à valoriser le loisir en famille, où parents et enfants peuvent retirer une expérience positive de la pratique de l'activité, que ce soit en partageant une activité où le parent et l'enfant participent ensemble, ou en favorisant les contacts sociaux ou autres conditions qui font en sorte que tous les membres de la famille qui sont présents lors d'une activité en retirent une expérience agréable.

La popularité grandissante des jeux électroniques a un impact sur le taux de participation aux activités de loisir actif. L'attrait des jeux virtuels fait compétition aux jeux extérieurs. Ces derniers doivent donc être encore plus attrayants et offrir une expérience de qualité pour pouvoir attirer les gens à l'extérieur.

3.2 TENDANCES EN PLANIFICATION ET ÉQUIPEMENTS

3.2.1 OFFRE VARIÉE AU SEIN DU RÉSEAU DE PARCS

L'intégration de réseaux verts au sein de la planification urbaine actuelle facilite les déplacements actifs dans la ville et fait en sorte d'augmenter la capacité des résidents, même les enfants, à accéder à plusieurs parcs dans leur quartier, et non juste à celui situé le plus près de la maison, à moins d'une barrière physique importante (grand boulevard, autoroute, voie ferrée, etc.). Cette nouvelle dynamique fait en sorte qu'il devient intéressant de varier les aménagements d'un parc à l'autre, de manière à offrir des activités ou des expériences différentes selon le parc fréquenté.

Il importe alors de concevoir la programmation des parcs et des équipements en complémentarité au sein d'un secteur d'accès. Les équipements sont complémentaires lorsqu'ils permettent la pratique d'activités différentes, qu'ils offrent des défis particuliers et peuvent aussi intégrer une thématique spéciale. Ce faisant, on crée une expérience unique au sein de chaque parc et on incite les usagers à utiliser différents parcs selon l'activité qu'ils souhaitent pratiquer ou l'ambiance recherchée.

3.2.2 ACCÈS UNIVERSEL ET DESIGN INCLUSIF

La Ville de Beaconsfield s'est dotée en 2016 d'un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Cependant, les parcs de Beaconsfield ont été construits avant la mise en place de cette pratique et la grande majorité de ceux-ci ne sont pas accessibles. L'absence de sentiers formels dans une grande partie des parcs est un des facteurs limitant l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Aussi, toutes les aires de jeux sont en sable, qui rend impossible l'accès aux équipements, qui de toute façon ne sont pas adaptés pour les clientèles avec déficit moteur ou autre.

Depuis quelques années, la notion d'accessibilité a évolué vers du design inclusif au sein des équipements de jeux pour enfants. Les surfaces de réception en paillis et en caoutchouc facilitent l'accès aux équipements pour tous et les jeux sont adaptés pour permettre leur utilisation par tous, favorisant la participation de chacun selon ses capacités propres, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un équipement spécifique pour les enfants atteints de déficit moteur

ou autre. Cette règle peut s'adapter à d'autres types d'équipements comme les exercices, les chalets de parc, les piscines (entrée en plage), etc.

Il est recommandé de concevoir quelques parcs entièrement accessibles plutôt que de prévoir de petites interventions ponctuelles dans un plus grand nombre de parcs. En effet, le but ici étant d'offrir un accès universel complet pour la personne à mobilité réduite, soit du stationnement jusqu'à l'accès aux différents équipements du parc.



3.2.3 POLYVALENCE

L'aménagement d'un parc est un investissement important pour une municipalité. Une des façons d'optimiser ces investissements est d'investir dans des équipements polyvalents, pouvant être utilisés de différentes manières, ou s'adressant à plusieurs groupes d'utilisateurs, selon les besoins et selon les saisons. Par exemple, certains équipements, comme une surface multisport couverte, permettent la pratique du hockey l'hiver, la danse, ou le roller-hockey ou encore la tenue d'événements culturels l'été, même lorsqu'il pleut. Ceci permet de réduire les investissements requis pour créer des aménagements distincts pour chacune de ces activités et limite l'espace requis pour l'aménagement des parcs. Beaconsfield met déjà en application ce principe d'aménagement en utilisant les terrains de tennis pour aménager certaines de ses patinoires en hiver.

On peut aussi viser plusieurs groupes d'utilisateurs lors du choix des équipements ou installations à offrir. Certains équipements, comme les stations d'entraînement ou les pistes de randonnées ou pistes cyclables, s'adressent à une large portion de la population et non un segment précis de celle-ci. En maximisant le nombre d'utilisateurs potentiels des différents aménagements, on répond de manière plus globale aux besoins en loisirs de la population en plus de favoriser l'interaction entre les différents groupes d'âge plutôt que leur isolement au sein d'activités distinctes.

3.2.4 LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES COMME OUTIL DE GESTION

Les grands plateaux sportifs tels que ceux de soccer, de football ou de rugby sont typiquement faits de gazon naturel et sont soumis à un usage intensif lors du jeu. Ceci restreint leur potentiel d'utilisation si on souhaite maintenir des surfaces de qualité puisqu'elles doivent pouvoir se régénérer entre les périodes d'utilisation. De plus, les surfaces gazonnées sont susceptibles de se dégrader encore plus rapidement si elles sont utilisées lorsqu'elles sont détrempées. La pression est forte dans la majorité des villes pour utiliser les terrains disponibles plus que le nombre d'heures souhaitable pour les maintenir en bonne condition (10 à 15 h/sem. max).

Les terrains en surfaces synthétiques n'ont pas les mêmes contraintes et peuvent être utilisés sans interruption durant toute la saison. L'ajout d'un terrain synthétique au sein d'un réseau de plateaux sportifs devient un outil de gestion qui permet de répondre à la demande des utilisateurs tout en réduisant la pression sur les surfaces naturelles. Cela permet aussi d'éviter d'avoir à construire plusieurs

nouvelles surfaces naturelles afin de combler les besoins, ce qui s'avère souvent plus dispendieux, ou, comme c'est le cas à Beaconsfield, impossible à cause du manque d'espace pour l'implantation de nouveaux plateaux sportifs.

Idéalement, ces surfaces synthétiques doivent pouvoir accueillir plus d'un sport afin de tirer profit au maximum de la grande capacité d'utilisation de cet équipement.



3.2.5 JEUX D'EAU

L'arrivée des équipements de jeux d'eau au Québec remonte aux années '90, et leur popularité continue de croître depuis. Ils sont particulièrement populaires auprès de la clientèle des jeunes. Les jeux d'eau offrent de nombreux avantages pour les municipalités, car l'absence de bassin élimine les risques de noyade et fait en sorte qu'il n'est pas nécessaire d'offrir une surveillance constante comme dans une piscine. Ceci permet de donner un accès libre aux équipements plutôt que devoir limiter l'utilisation aux heures où la surveillance est disponible. Cela permet aussi d'étendre la saison d'utilisation au printemps et à l'automne. De plus, les jeux d'eau offrent un accès universel pour tous les usagers.

L'offre de jeu d'eau est complémentaire à celle des piscines qui demeurent nécessaires pour permettre l'apprentissage de la natation, les compétitions de nage et l'entraînement physique en milieu aquatique qui est très apprécié en particulier par la clientèle adulte et aînée.

Les tendances en aménagement d'aires de jeux d'eau sont :

- › Création de secteurs avec jeux adaptés pour tout-petits dans une zone à l'écart de la circulation intensive;
- › Utilisation de modules de jeu ayant un style « abstrait » dont le design risque moins de passer de mode et qui s'intègre au reste du parc de manière plus sculpturale;
- › Création d'équipement de jeu à faible consommation d'eau et système à « eau perdue », sans équipements de traitement de l'eau;
- › Création de complexes aquatiques mettant en lien l'aire de piscine et celle des jeux d'eau lors des heures d'ouverture de la piscine, mais en laissant le jeu d'eau accessible après la fermeture de celle-ci.

3.2.6 CHALETS DE PARC

La caractéristique observée lors de la réalisation de projets intégrant la construction de chalets de parc nous a permis de faire ressortir les points communs suivants :

- › La majorité des nouveaux chalets sont conçus comme des bâtiments communautaires, intégrant une salle polyvalente pouvant accueillir des groupes variant entre 40 et 50 personnes;
- › Les autres services comprennent habituellement :
 - Services sanitaires et fontaine d'eau potable intérieure et extérieure;
 - Bureau de gardien de parc;
 - Conciergerie et aire d'entreposage du mobilier;
 - Installations pour wi-fi et sonorisation intérieure et extérieure;
 - Installations pour traiteur, cuisinette ou machines distributrices;
 - Vestiaires (si jeux d'eau ou piscine)
 - Dans des conditions plus spécifiques, on retrouve aussi des services de location et d'entretien d'équipement de location.
- › L'aménagement de l'espace polyvalent est très vitré, en relation avec l'environnement extérieur
- › Les bâtiments sont de plain-pied avec le site et offrent un accès sans obstacle;
- › Ces bâtiments sont souvent de conception architecturale de qualité et forment un élément signature au sein de l'aménagement.

3.2.7 LE SKATEPARK EN BÉTON DE TYPE STREET-PLAZA

D'abord considéré comme une tendance éphémère, le sport de la planche à roulettes est en pleine croissance et sa popularité ne cesse d'augmenter notamment pour les groupes d'âge de 12 à 19 ans. En effet, l'Institut national de santé publique du Québec recensait qu'en 2004, 348 000 personnes avaient affirmé avoir pratiqué ce sport comparativement à 432 000 personnes pour le baseball au cours de la même année. Cette statistique permet donc de certifier que la planche à roulettes est maintenant une pratique confirmée et répandue.

Aujourd'hui, les nouvelles tendances en aménagement de site éloignent les anciens principes d'installation de simples modules et des skate-parks modulaires. Ces types d'installations ne font d'ailleurs plus partie des standards d'aménagement des grandes villes. En effet, les skate-parks ne sont plus perçus comme marginaux, mais sont désormais de véritables infrastructures récréatives. L'arrivée du skate-park street-plaza est un bon exemple de l'évolution et de la progression de ce sport. Ces « nouveaux » skate-parks allient look urbain

et éléments structuraux nécessaires à la pratique de ce sport. Longtemps relégué à des espaces périphériques dans les parcs, le skate-park est de plus en plus utilisé comme élément d'animation au sein de l'espace public.

Le skatepark s'est récemment démocratisé en accueillant aussi les usagers de trottinettes. Combinant une planche avec deux roues et un manche directionnel, la trottinette offre le potentiel de réaliser des figures acrobatiques comme la planche à roulettes, mais elle est plus facile à contrôler et permet donc aux enfants plus jeunes d'utiliser le skatepark. Certains usagers de BMX, de même que certains adeptes du patin à roues alignées fréquentent aussi les skateparks. Cette dynamique fait en sorte que le skatepark a le potentiel de rassembler une vaste gamme d'usagers qui pratiquent ensemble des activités similaires et où les plus jeunes apprennent en observant les plus vieux.



3.2.8 L'ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR

On observe une augmentation des activités d'entraînement à l'extérieur, tant par une offre structurée telle que le cardio plein air, le yoga, le tai-chi, la danse ou par la pratique d'entraînement autonome à l'aide de nouveaux équipements spécifiquement conçus pour l'installation dans les parcs. Ces équipements peuvent être utilisés par tous, à l'exception des jeunes enfants, et sont souvent complémentaires à d'autres activités telles que le jogging ou la marche. Leur positionnement dans le site affecte leur popularité. Ces équipements devraient être situés dans des endroits assez paisibles, sans être isolés, loin des voies de circulation automobile. La proximité des aires de jeux pour enfants peut être un atout pour permettre aux parents de s'entraîner tout en accompagnant les enfants au parc.

Pour les cours structurés, la présence d'un abri permettant d'offrir un espace abrité du soleil et de la pluie est un atout pour favoriser la pratique de ces activités. L'ajout d'alimentation électrique pour l'installation de système de sonorisation mobile est aussi un atout.

3.2.9 LES PATINOIRES EXTÉRIEURES RÉFRIGÉRÉES

Les changements climatiques observés depuis les dernières années ont un impact direct sur la pratique du patinage sur glace extérieur l'hiver. Les nombreuses périodes de redoux hivernal font en sorte qu'il devient très difficile de maintenir la glace dans des conditions adéquates plus de quelques semaines par année, tout en demandant de plus en plus d'entretien.

Il existe néanmoins, depuis quelques années, des systèmes de glaces extérieures réfrigérées permettant d'augmenter la qualité et de prolonger l'offre d'une surface glacée (mi-novembre à mi-mars), et ce durant des conditions climatiques peu clémentes. Ces patinoires extérieures réfrigérées peuvent ainsi répondre à la forte demande citoyenne tout en réduisant les opérations d'entretien de la surface à long terme. Ce type infrastructure permet également de rationaliser le nombre de patinoires sur le territoire sans néanmoins réduire l'offre pour les citoyens.

Les surfaces peuvent être couvertes ou non. Ce choix doit être fait au départ, car l'ajout d'un toit sur une surface existante a un impact sur les aménagements connexes tels que l'éclairage, les gradins, etc. ce qui

entraîne des coûts supplémentaires importants par rapport à l'installation de la toiture au moment de la réalisation initiale.

Les avantages d'une surface couverte en hiver sont :

- › Protection contre le soleil qui fait fondre ou ramollir la glace;
- › Protection contre la neige. Réduction des besoins en déneigement;
- › Globalement : augmentation des heures d'utilisation de la glace.

En été, les avantages sont :

- › Protection contre le soleil et la chaleur intense;
- › Protection contre la pluie;
- › Création d'espace polyvalent protégé;
- › Globalement : augmentation des heures d'utilisation potentielles.

Inconvénients des systèmes de glace réfrigérée

- › Investissement important
- › Idéalement, entretenu avec machinerie spécialisée pour obtenir une glace de grande qualité;



3.2.10 ACTIVITÉS ÉMERGENTES

De nouvelles activités apparaissent chaque année. Il est très difficile d'identifier parmi ces nouveautés lesquelles conserveront la faveur populaire à long terme et lesquelles ne seront que des modes éphémères. Parmi les activités émergentes, on note entre autres :

- › Le **pickleball** : ce nouveau sport de raquette a fait son apparition au Québec depuis quelques années. Hybride entre le tennis, le ping-pong et le badminton, le pickleball se joue sur un terrain de badminton avec une balle en plastique perforée de la grosseur d'une balle de tennis et une raquette pleine, semblable à une raquette de ping-pong, mais plus grande. Ce sport a l'avantage d'être moins rapide et de demander moins de puissance que le tennis ou le badminton. Il permet à de jeunes enfants de se familiariser avec les sports de raquette ou à des personnes moins agiles de jouer à un sport moins exigeant que les autres sports de raquette. Il a aussi l'avantage de pouvoir se jouer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La fédération québécoise de pickleball rassemble une vingtaine de clubs et associations au Québec.
- › Le **disk-golf** : Ce sport allie les principes d'un parcours de golf, mais à l'aide d'un frisbee au lieu d'un bâton, d'une balle et de paniers à la place des trous. Il existe une association de disk-golf au Québec et on retrouve près d'une vingtaine de parcours officiels dans les différentes régions du Québec, dont 7 dans la grande région de Montréal et en Montérégie. Ce sport a l'avantage d'être très peu dispendieux à pratiquer et d'être accessible à tous les âges.
- › Le **Parkour** : Ce sport de haute intensité utilise uniquement le corps pour franchir différents obstacles. Le Parkour s'est développé comme discipline extérieure, utilisant les obstacles présents dans l'environnement comme base au développement du circuit. Ce sport se développe tranquillement et est enseigné en salle à quelques endroits au Québec, mais il n'existe présentement pas de circuit de Parkour officiel à l'extérieur. Bien que souvent pratiqué par de jeunes adultes, ce sport peut être accessible à une plus grande population en fonction de la difficulté des obstacles et des circuits choisis.
- › Le **vélo**, le **skateboard** et la **trottinette électriques** : L'ajout d'électricité à ces équipements offre la possibilité d'augmenter les distances parcourues et de réduire l'effort requis, permettant un plus grand nombre d'utilisateurs d'utiliser les voies cyclables et améliorer leur mobilité sans dépendre de la voiture.
- › Le **futsal** : Cette version plus compacte du soccer se joue sur un terrain de handball (20 m x 40m) avec 5 joueurs par équipe au lieu de 11. Les règles générales du soccer s'appliquent, mais le petit terrain rend le jeu très rapide et intense. Le ballon est plus petit et moins rebondissant. Ce sport a été introduit comme complément intérieur en hiver au soccer conventionnel extérieur, mais a ses adeptes propres. Il existe déjà plusieurs ligues de futsal dans la grande région de Montréal, dont une à Pierrefonds. Il peut se jouer à l'intérieur des limites d'une patinoire permanente. Ce sport s'adresse principalement aux adolescents et jeunes adultes.
- › Le **speedminton** : Comme son nom l'indique, il s'agit d'une variante du badminton dont l'équipement a été modifié pour permettre la pratique extérieure. On peut y jouer de façon informelle, sur tout type de surface (terrain tennis, gazon, sable ou même neige). Il existe aussi une version avec règle. Le court est alors formé de deux carrés de 5,5 m de côté espacés de 12,8 m. Ce sport s'adresse à tous, selon l'intensité avec laquelle il est pratiqué.
- › **Parcours d'agilité pour chiens** : Contrairement à la croyance populaire, ces parcours ne font pas bouger que les chiens, mais aussi leurs maîtres qui les accompagnent durant l'entraînement. Des équipements de circuit d'agilité pour chiens pour installation extérieurs sont maintenant disponibles auprès de certains manufacturiers de modules de jeux.
- › Plusieurs activités plus marginales font aussi leur apparition :
 - Échasses urbaines
 - Le bâton sauteur (pogo stick)
 - Le fat bike ou autres variations du vélo standard (unicycle, vélostep, etc.)

Il est présentement difficile d'établir l'impact qu'aura l'apparition de ces nouveaux sports sur la pratique de l'activité physique à l'extérieur et l'aménagement des parcs dans le futur.

3.2.11 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucune autre tendance n'a été plus prédominante dans les cinq dernières années dans la planification de parcs que l'adoption d'une approche en lien avec les principes de développement durable. En effet, les municipalités sont maintenant plus conscientes de l'impact potentiel sur l'environnement des parcs et des espaces verts. Il est donc de plus en plus important que des pratiques responsables et prudentes de développement soient établies dans les différentes interventions.

Ces principes sont applicables surtout pour les nouveaux parcs, mais plusieurs d'entre eux peuvent aussi être applicables lors du réaménagement de parcs existants.

TRAITEMENT VÉGÉTAL

L'apport végétal sur un site est un atout majeur offrant plusieurs bénéfices environnementaux. Outre la création d'une ambiance distinctive par l'implantation d'arbres et de plantations contrastantes, un traitement végétal optimise les espaces verts en maximisant la biomasse et en limitant l'effet des îlots de chaleur lié à la création de grandes surfaces minéralisées. Ainsi, une bonne planification du traitement végétal devrait s'orienter vers une conservation et une préservation de la végétation existante sur un site donné et sur l'intégration d'arbres à grand déploiement pour favoriser la création d'îlots de fraîcheur.

Toujours dans l'esprit des notions en lien avec les principes de développement durable, le choix des végétaux est primordial. Choisir des végétaux résistants, bien adaptés aux conditions du site, exempts de maladies et ne demandant donc pas d'entretien particulier est primordial. L'utilisation de graminées à gazon de variétés à croissance lente ne demandant que peu de tonte est également un aspect auquel il faut porter une attention particulière. De plus, procéder par ensemencement au lieu de l'engazonnement en plaque, lorsque cela est possible, réduit les besoins de transport des matériaux et s'inscrit donc pleinement en lien avec les principes de développement durable, tout en offrant un plus grand choix d'espèces adaptées à des conditions particulières.

L'intégration de végétation indigène au sein des parcs favorise la biodiversité, en offrant à la faune indigène des habitats auxquels elle est adaptée et en permettant le maintien des espèces végétales indigènes dans les milieux urbanisés. La conservation des boisés joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité en milieu urbain.

Un des enjeux est aussi le contrôle de la végétation envahissante. Certaines espèces exotiques particulièrement opportunistes peuvent envahir les milieux naturels et détruire la faune indigène. Il est donc important de pouvoir identifier ces espèces (nerprun, phragmites, etc.) et de les éradiquer au sein des parcs afin d'en éviter la propagation.

ÉCLAIRAGE

Les tendances en matière d'éclairage sur les trottoirs, les pistes cyclables et dans les parcs s'orientent davantage vers un éclairage à « échelle humaine »

comparativement aux pratiques anciennes qui visaient à orienter l'éclairage par rapport aux modes de transport, comme l'automobile. Le mouvement de Dark-Sky (Ciel-Noir) a notamment contribué à la sensibilisation relative à la problématique de la pollution lumineuse. Ce mouvement est une campagne menée par des individus qui s'attèlent à réduire la pollution lumineuse afin d'offrir de meilleures conditions pour regarder les étoiles, de réduire les effets de l'éclairage artificiel sur l'environnement et de réduire la consommation d'énergie.

Ainsi, l'éclairage des espaces extérieurs est maintenant conçu pour l'humain et est sensiblement différent de l'éclairage prévu pour les voiries et les chemins. Plus petites et plus compactes, les nouvelles technologies en éclairage permettent d'obtenir une lumière plus performante tout en assurant une baisse générale de la consommation d'énergie. De plus, offrant une plus grande gamme

de modèles et de dimensions, ces équipements s'intègrent davantage à leur environnement. On peut aussi utiliser des lampadaires alimentés à l'énergie solaire, programmés pour différentes intensités d'éclairage ou avec détecteur de mouvement.

Une autre tendance se dégage au niveau de l'éclairage extérieur vise la création d'ambiance. Il s'agit donc de concevoir un type d'éclairage spécifique pour créer une ambiance dans un espace donné. Des résultats de recherche commencent à démontrer que l'éclairage ambiant fournit, non seulement, un effet calmant pour l'observateur, mais augmente également la sécurité d'un site tout en réduisant le risque de vandalisme. L'éclairage ambiant est donc devenu très rapidement un standard sur la plupart des projets extérieurs.

L'évolution des équipements d'éclairage se transpose également au niveau de l'aménagement des plateaux sportifs. Ainsi, l'éclairage directionnel ou asymétrique permet de concentrer la lumière vers le terrain de sport et loin des maisons environnantes. De plus, l'éclairage des terrains sportifs propose également un éclairage d'intensité variable qui permet aux administrateurs de la Ville de moduler ce dernier selon l'utilisation sur le terrain. À titre d'exemple, pendant une pratique de soccer, l'intensité de la lumière sera plus faible que lors d'un match, limitant ainsi des coûts énergétiques importants. L'éclairage pourra aussi être réduit au minimum pour assurer la surveillance lorsque le terrain n'est pas utilisé.

3.2.12 CONNECTIVITÉ

Les technologies connectées font de plus en plus partie de notre quotidien et il y a une demande grandissante afin que celles-ci puissent nous suivre facilement dans nos loisirs à l'extérieur. L'installation d'infrastructures pour fournir du Wi-Fi dans les parcs, ainsi que des bornes de recharges font partie des équipements installés régulièrement au sein des espaces publics extérieurs.



POUR DISCUSSION SEULEMENT

3.3 TENDANCES PAR GROUPE D'UTILISATEURS DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Les activités sportives et récréatives sont très populaires au Québec. Selon l'Institut national de santé publique du Québec en 2009-2010, plus de 93 % des personnes âgées entre 6 et 74 ans ont participé à au moins une activité sportive et récréative durant la dernière année. Évidemment, cette proportion varie énormément selon les différents groupes d'âge considéré, tel qu'illustré au tableau de la page suivante. En effet, plus la personne est âgée moins elle est susceptible de s'engager dans une nouvelle activité.

3.3.1 LES ENFANTS

La sédentarité grandissante chez les enfants est une préoccupation d'ordre de santé publique. L'utilisation d'appareils électroniques débute de plus en plus jeune grâce à la disponibilité d'appareils intuitifs comme les tablettes et les téléphones intelligents. Il importe donc d'offrir aux jeunes enfants une grande palette d'activités extérieures intéressantes pour les inciter à développer un mode de vie sain et actif en bas âge afin d'éviter les problèmes de santé tels que le surplus de poids, l'hypertension et le diabète.

Il est en effet recommandé que les enfants fassent au moins une heure d'activités physiques structurées et au moins une heure de jeux libres et ce, à chaque jour. L'accessibilité à des équipements de jeux adaptés à leur besoin et stimulant, situés à proximité du milieu de vie, peut contribuer à faire en sorte que les enfants bougent davantage au quotidien.

3.3.2 LES JEUNES

Au cours des dernières années, une demande grandissante pour la pratique du soccer ainsi que pour diverses activités récréatives telles que le vélo et la baignade sont observables. Ces activités sont notamment pratiquées dans tous les jeunes groupes d'âge, soit de 6 à 24 ans. Pour les plus jeunes, les activités récréatives disponibles dans les parcs les plus populaires restent néanmoins les modules de jeux pour enfants. Les activités de jeux d'eau et de baignade demeurent également des activités hautement prisées par les jeunes.

En ce qui a trait aux activités pratiquées les plus populaires dans les parcs auprès des jeunes de 12 à 19 ans, la marche, la bicyclette, la natation, le basketball, la course à pied, le patin à roues alignées, le volleyball, le baseball et le hockey dominant. Le basketball trouve également de nombreux adeptes, non seulement chez les adolescents, mais aussi chez des groupes plus jeunes. Le baseball vit un certain regain en popularité, qui devrait se poursuivre, depuis quelques années. D'autre part, la planche à roulettes et le patin à roues alignées ont également gagné en popularité chez les adolescents.

Pour les activités hivernales les plus pratiquées, une tendance est nettement marquée envers la pratique du patinage sur glace bien que cette activité comporte des contraintes importantes dues au climat.

3.3.3 LES ADULTES

La marche, la bicyclette et la natation sont les principales activités pratiquées par les adultes. Le jardinage, les exercices à domicile et la danse sociale sont également des activités largement répandues. Pour ce qui est des activités pratiquées dans les parcs, les adultes s'adonnent également, bien que dans des proportions plus faibles, au patin à roues alignées, à la course à pied, au patin sur glace, au baseball, au volleyball, au tennis, au hockey et au basketball. Le conditionnement physique reste également toujours parmi les activités populaires avec notamment une tendance apparaissant pour les modules d'exercices ou d'étirements dans les parcs

3.3.4 LES AÎNÉS

Les personnes âgées sont un groupe d'âge en forte croissance et elles disposent généralement d'un plus grand nombre d'heures à consacrer à une ou plusieurs activités récréatives ou sportives. Toutefois, à l'inverse des autres groupes d'âge, il s'agit de celui où les personnes sont les moins enclines à s'engager dans de nouvelles activités. Les activités choisies par les personnes encore actives de ce groupe demeurent des activités non compétitives telles que la marche, la bicyclette et la natation.

POPULARITÉ DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PRATIQUÉES AU MOINS UNE FOIS DURANT L'ANNÉE SELON L'ÂGE, POPULATION ÂGÉE DE 6 À 74 ANS, QUÉBEC, 2009-2010

ACTIVITÉS	6-11 ans		12-17 ans		18-24 ans		25-34 ans		35-74 ans	
	POPULATION ESTIMÉE	%								
MARCHE À DES FINS D'EXERCICE	237 000	46,3	272 000	47,4	395 000	61,0	648 000	68,1	2 818 000	73,5
COURSE À PIED-JOGGING	98 000	19,2	178 000	31,0	351 000	54,3	322 000	33,9	527 000	13,8
VÉLO	406 000	79,3	332 000	57,9	321 000	49,5	516 000	54,2	1 730 000	45,1
PATINAGE À ROUES ALIGNÉES ^a	134 000	26,1	134 000	23,3	159 000	24,6	168 000	17,6	289 000	7,5
PLANCHE À ROULETTES	54 000	10,6	64 000	11,2	43 000	6,6	16 000	1,7	4 000	0,4
NATATION-BAIGNADE	411 000	80,2	367 000	64,1	354 000	54,7	564 000	59,3	1 585 000	41,3
SOCCER	203 000	39,6	145 000	25,3	139 000	21,5	117 000	12,3	207 000	5,4
BASEBALL-SOFTBALL	43 000	8,4	34 000	5,9	67 000	10,3	64 000	6,7	135 000	3,5
FOOTBALL ^b	17 000	3,4	64 000	11,2	86 000	13,4	47 000	4,9	50 000	1,5
GOLF	28 000	5,6	44 000	7,6	93 000	14,3	160 000	16,8	629 000	16,4
HOCKEY SUR GLACE	108 000	21,2	146 000	25,5	167 000	25,8	170 000	17,9	287 000	7,5
PATINAGE SUR GLACE	295 000	57,7	199 000	34,8	183 000	28,2	259 000	27,2	810 000	21,1
SURF DES NEIGES	46 000	9,0	112 000	19,6	142 000	21,9	81 000	8,5	54 000	1,4
SKI ALPIN	116 000	22,7	132 000	23,0	85 000	13,2	138 000	14,5	511 000	13,3
SKI DE FOND	45 000	8,7	43 000	7,5	56 000	8,7	86 000	9,0	480 000	12,5
RAQUETTE SUR NEIGE	98 000	19,1	67 000	11,6	131 000	20,3	212 000	22,3	757 000	19,7
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	57 000	11,1	195 000	34,1	394 000	60,8	432 000	45,4	1 386 000	36,1
BASKETBALL ^b	63 000	12,3	118 000	20,5	111 000	17,2	61 000	6,4	66 000	2,0
VOLLEYBALL ^b	19 000	3,8	75 000	13,1	116 000	18,0	103 000	10,9	91 000	2,8
SPORTS DE RAQUETTE	79 000	15,5	116 000	20,3	197 000	30,5	197 000	20,7	378 000	9,9
SPORTS DE COMBAT	71 000	13,8	42 000	7,3	69 000	10,6	46 000	4,9	76 000	2,0
ACTIVITÉS NAUTIQUES	62 000	12,1	76 000	13,2	137 000	21,2	197 000	20,7	614 000	16,0
VÉHICULES HORS ROUTE (VHR)										
VÉHICULE TOUT TERRAIN (VTT)	99 000	19,3	97 000	16,9	164 000	25,4	218 000	22,9	588 000	15,3
MOTONEIGE	65 000	12,8	57 000	9,9	92 000	14,3	121 000	12,7	330 000	8,6

a Chez les 6 à 44 ans.

b Chez les 6 à 64 ans.

Source : Institut national de santé publique du Québec

POUR DISCUSSION SEULEMENT

SECTION 4
**ORIENTATIONS ET
RECOMMANDATIONS**

L'analyse du contexte sociodémographique, l'inventaire du réseau des parcs existants et l'analyse des tendances actuelles en matière d'aménagement de parcs permettent de faire ressortir les grandes orientations à favoriser pour les parcs de la ville de Beaconsfield et d'identifier les actions qui en découlent.

4.1 PLANIFICATION D'ENSEMBLE

L'aménagement des parcs de Beaconsfield a été réalisé en grande partie dans les années '60 et '70 en utilisant un mode de planification de l'époque formé d'une juxtaposition d'équipement plutôt que d'une réelle planification d'ensemble, ce qui demeure aujourd'hui dans plusieurs parcs. Afin d'éviter que cette situation ne perdure, nous recommandons que les interventions proposées soient le plus possible concentrées dans quelques parcs seulement, et que ceux-ci fassent l'objet d'une rénovation complète, basée sur un plan d'ensemble permettant d'intégrer les activités et les aménagements entre eux.

RECOMMANDATIONS

- › Éviter de faire des interventions à la pièce dans tous les parcs et faire plutôt des interventions concentrées dans quelques parcs ;
- › Planifier les interventions de manière à créer un ensemble cohérent, optimisant l'espace tout en créant une ambiance favorisant la socialisation ;
- › Identifier un parc de quartier ou un parc de voisinage par secteur pour y concentrer les interventions à court terme

4.2 NOUVEAUX PARCS

La desserte actuelle est généralement très complète, à l'exception des parcs de voisinage dans le sud du secteur A et au sud-est du secteur F.

RECOMMANDATIONS

- › Transformer un espace vert au sud du secteur A en parc de voisinage;
- › Aucun espace disponible au sud-est du secteur F;
- › Faire des démarches auprès de l'agglomération de Montréal pour que le projet de parc nature au bois Angell se concrétise rapidement.

4.3 PLATEAUX SPORTIFS ET PISCINES

Le détail des recommandations portant sur les plateaux sportifs est donné au chapitre 2.3 et se résume ainsi :

RECOMMANDATIONS

- › Piscines extérieures et jeu d'eau
 - Faire faire une étude technique détaillée de l'état des piscines actuelles et évaluer la pertinence de maintenir toutes les piscines en fonction de l'état des installations;
 - Ajouter un jeu d'eau d'envergure au sein d'un des parcs municipaux du secteur sud de la ville.
- › Terrain de sport de balle :
 - Ajouter de l'éclairage sur le terrain Windermere pour augmenter l'offre;
 - Aggrandir et éclairer le terrain de balle City Lane 3.
- › Terrains de tennis extérieur ;
 - Diversifier l'offre de jeux de raquettes en aménageant des terrains multi raquettes dans chacun des secteurs nord et sud de la ville.
- › Surface synthétique
 - Créer une surface synthétique multisport (soccer, rugby, football) éclairée pour aider à répondre à la demande actuelle et réduire la pression sur les surfaces naturelles actuelles;

- Évaluer le potentiel de développement du futsal comme façon de répondre à la demande des associations de soccer, tout en réduisant la pression sur les surfaces synthétiques.
- › Patinoires extérieures
 - Évaluer le potentiel d'implantation d'une patinoire réfrigérée à proximité de l'aréna et de rationaliser le nombre de patinoires extérieures
- › Terrain de volleyball de plage
 - Intégrer un volleyball de plage dans le cadre du réaménagement d'un parc riverain.
- › Parc de planche à roulettes
 - Réaménager le parc de planche à roulettes pour l'intégrer comme élément d'animation au cœur du pôle civique et promouvoir l'accessibilité aux trottinettes et BMX pour augmenter la fréquentation
- › Terrains de basketball/ hockey balle
 - Aucune information n'est disponible sur la fréquentation de ces équipements;
 - Faire une étude sur l'utilisation de ces terrains et déterminer leur potentiel de transformation ou le besoin d'ajout.

4.4 AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LOISIRS ACTIFS NON STRUCTURÉS

L'amélioration des infrastructures disponibles pour les activités de loisir non structurées permettra de répondre aux besoins d'une grande partie de la population pour qui l'accès au loisir est limité par le temps disponible. Cette augmentation pourra se faire à la fois par la bonification des équipements en place et par l'ajout d'une nouvelle offre.

RECOMMANDATIONS

- › Voir avec les instances décisionnelles concernées pour qu'elles aménagent le bois Angell avec des sentiers (randonnées, raquette, ski de fond) et le relier aux autres parcs-nature dans l'axe de l'Anse-à-l'Orme;
- › Développer le réseau cyclable dans l'axe nord-sud;
- › Améliorer la connectivité entre les parcs et espaces verts riverains (par exemple : entre les parcs Christmas et St-Louis et entre les parcs City Lane et Centennial) ;



4.5 POLYVALENCE, MULTIGÉNÉRATIONS, FAMILLES

La ville de Beaconsfield va vivre au cours de prochaines années une transformation graduelle de sa clientèle au fur et à mesure que la population vieillissante actuelle sera remplacée par une population plus jeune. La planification des parcs doit se faire en tenant compte non seulement de la réalité actuelle, mais aussi en fonction de l'évolution future. Cette transition s'effectuera sur plusieurs années, selon un rythme difficile à prévoir. Dans ce contexte, l'implantation d'infrastructures flexibles et polyvalentes, pouvant répondre aux besoins d'usagers de différents groupes d'âge permettent à la municipalité de répondre aux besoins de tous, sans devoir transformer en profondeur les installations.

RECOMMANDATIONS

- › Ajouter et bonifier les équipements s'adressant à plusieurs clientèles
 - Ajout d'équipements d'entraînement extérieurs (adolescents, adultes, aînés);
 - Ajout de terrains de pickleball (enfants, adultes, aînés, familles, écoles primaires);
 - Disk-golf (tous);
 - Bonification du réseau cyclable (tous);
 - Ajout de sentiers de randonnée en nature ainsi que de raquette et ski de fond en hiver (tous)

- › Améliorer l'expérience loisir en concentrant les activités en un même lieu pour permettre aux familles d'optimiser leur temps et favoriser les rencontres,
 - Création d'un pôle majeur d'activités intergénérationnelles au pôle civique City Lane.
- › Analyser le potentiel d'une surface multisport couverte (patinoire réfrigérée)
 - Évaluer les besoins potentiels durant toute l'année en fonction des activités sportives et culturelles pouvant bénéficier d'un tel espace.

4.6 OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES

L'absence d'espace libre assez grand pour la création de nouveaux parcs à Beaconsfield fait en sorte que l'espace disponible dans les parcs existants doit être optimisé et que les équipements en place doivent être adaptés pour répondre à la demande grandissante.

RECOMMANDATIONS

- › Planification globale du pôle civique City Lane
 - La ville de Beaconsfield possède un vaste territoire public de part et d'autre de la rue City Lane. On y retrouve plusieurs édifices publics (hôtel de ville, bibliothèque, centre récréatif, édifices des travaux publics et aires d'entreposage) ainsi que plusieurs équipements récréatif d'envergure (2 soccers, 1 terrain de balle, 1 skatepark, 2 terrains de bowling), différents espaces verts et un grand stationnement. Cependant, l'espace est morcelé et son utilisation pourrait être optimisée par une planification d'ensemble globale. Entre autres, l'aire d'entreposage des travaux publics, situé au nord des terrains de bowling, occupe un espace central au sein du parc, qui pourrait être mis en valeur dans le cadre d'une planification d'ensemble de ce secteur. Cela permettrait aussi de joindre le secteur City Lane 4 en passant par le secteur boisé le long de Celtic Drive. Une planification globale permettrait d'optimiser l'utilisation de l'espace et d'ajouter certains équipements manquants.

- › Créer une surface synthétique soccer/rugby / football pour optimiser le temps de jeu disponible et réduire la pression sur les terrains naturels;
- › Ajouter de l'éclairage sur des terrains de balle (Windermere et City Land 3) pour augmenter la durée d'utilisation de ce terrain (20 h de plus / semaine chaque);
- › Transformer deux sites de tennis (un au nord et un au sud) en terrains de jeux de raquettes en les rendant plus flexibles et accessibles pour plusieurs sports de raquette différents (pickleball, speedminton, pickleball, ping-pong);
- › Évaluer la pertinence des espaces verts à caractère privé ou résiduel dans une perspective de rationalisation (Potentiel de vente. Valeur vs financement pour investissements dans le réseau des parcs.).

4.7 BONIFICATION DE L'OFFRE EN ÉQUIPEMENT DE JEUX POUR ENFANTS

Les jeux pour enfants sont désuets dans plusieurs parcs. Leur remplacement doit se faire en priorité dans les parcs où les équipements ont été jugés de basse qualité. La sélection des nouveaux modules devra permettre d'offrir une gamme variée d'activités et de défis, adaptés aux différents groupes d'âge des enfants. Une attention particulière devra être apportée à la création d'aires de jeux inclusives à certains endroits.

Dans les parcs où les équipements actuels sont jugés acceptables, l'ajout de nouveaux équipements complémentaires permettrait de bonifier l'offre à moindre coût et de redonner un nouvel attrait à certains parcs peu fréquentés. S'assurer que les nouvelles aires de jeux ou les aires modifiées respectent les normes de sécurité reconnues.

RECOMMANDATIONS

- › Remplacer au moins une aire de jeu par secteur à court terme en priorisant celles ayant été identifiées de basse qualité;
- › Mettre en place un programme de mise à niveau des équipements de jeux visant la conformité de toutes les aires de jeux d'ici 10 ans;
- › Varier l'offre d'un parc à l'autre pour offrir une plus grande variété d'activités et de défis.

4.8 ACCESSIBILITÉ

Améliorer l'accessibilité aux parcs en créant des sentiers formels avec une surface de marche stable jusqu'aux différents points d'attrait et remplacer graduellement les surfaces de réception des aires de jeux par des surfaces en paillis ou en caoutchouc lors de leur réfection.

RECOMMANDATIONS

- › Faire en sorte que tous les parcs de quartiers soient accessibles;
- › Intégrer l'accès universel lors des réfections importantes de parcs et espaces verts;
- › Identifier une aire de jeux accessible dans chaque secteur nord et sud.

4.9 CHALETS DE PARCS

Plusieurs chalets de parcs ont besoin de rénovation. Dans le cadre des travaux de rénovation des chalets de parcs, évaluer la pertinence de les reconstruire selon les tendances actuelles afin de fournir une salle polyvalente pouvant accueillir différents groupes et activités au sein du parc.

RECOMMANDATIONS

- › Faire faire une évaluation technique détaillée de l'état des bâtiments et établir un plan d'action pour leur rénovation ou reconstruction (prévu dans le cadre du Plan de développement durable);
- › Évaluer les besoins en espaces communautaires dans les secteurs concernés avant la rénovation d'un chalet de parc.



4.10 MOBILIER

Le mobilier actuel est souvent disparate et sans caractère spécifique. La création d'une signature spécifique pour chaque type de parc permet d'unifier les parcs entre eux tout en rationalisant le nombre de modèles de mobilier afin de faciliter la gestion de l'entretien. Chaque ligne de mobilier correspond à l'usage qui en est fait et au caractère du site.

RECOMMANDATIONS

- › Parcs municipaux, parc de quartier et places publiques :
 - Cette ligne de mobilier offre une signature soignée, de grande qualité et contribue à définir le style de l'aménagement en plus d'être fonctionnel et durable.
- › Parcs de voisinage :
 - Cette ligne est plus fonctionnelle, faite d'un mobilier plus économique, mais durable et esthétique et s'intégrant au caractère champêtre des parcs.
- › Plateaux sportifs
 - C'est une ligne très fonctionnelle, faite pour un usage intensif par un grand nombre de personnes.
- › Ajouter des fontaines d'eau potable extérieures dans les parcs avec plateaux sportifs;

4.11 ÉCLAIRAGE

L'éclairage des parcs favorise leur utilisation sur une plus longue durée, mais peut aussi constituer une nuisance pour les résidents riverains. C'est pourquoi il est recommandé de limiter l'ajout d'éclairage aux parcs municipaux et de quartier qui n'en ont pas. L'éclairage doit couvrir les sentiers en plus des plateaux sportifs.

RECOMMANDATIONS

- › Assurer un éclairage adéquat dans les parcs municipaux et de quartier lors des rénovations majeures.
- › Ne pas intégrer d'éclairage dans les parcs de voisinage.

4.12 SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation des parcs sont très petits et peu visibles. Une nouvelle signalisation aiderait à identifier clairement les parcs publics et contribuerait à diffuser l'image de marque de la Ville de Beaconsfield.

RECOMMANDATIONS

- › Développer une nouvelle enseigne type pour les parcs et l'implanter graduellement partout au fil des différents travaux.

4.13 TRAITEMENT VÉGÉTAL

La majorité des parcs de Beaconsfield sont pourvus de grands arbres matures qui contribuent grandement au caractère champêtre de la ville. Cet héritage est précieux et doit être préservé et bonifié. Toutefois, on y retrouve peu d'arbustes et de plantes vivaces.

RECOMMANDATIONS

- › Poursuivre le programme de traitement des frênes contre l'agrile;
- › Préserver les boisés existants et les mettre en valeur;
- › Évaluer les arbres dans les parcs et prévoir des plantations de succession au besoin;
- › Évaluer la possibilité d'impliquer les citoyens (clubs horticoles ou autres) dans l'ajout et l'entretien d'espaces plus ornementaux au sein des parcs de voisinage ou de quartier (adopt-a-garden) afin d'enrichir les aménagements et bonifier la qualité du paysage de Beaconsfield.

4.14 ACTIVITÉS NAUTIQUES

En tant que ville riveraine, Beaconsfield a le potentiel d'offrir à ses citoyens une gamme d'activités en lien avec le lac Saint-Louis.

RECOMMANDATIONS

- › Rationaliser le nombre de descentes de mise à l'eau avec accès pour véhicules motorisés et réaménager ces parcs pour favoriser un meilleur accès à l'eau pour les gens et les embarcations légères (canots, kayak, paddleboard);
- › Évaluer la possibilité de créer un programme d'activité nautique public au sein d'un des parcs riverains ou des clubs nautiques;
- › Favoriser le contact direct avec l'eau en éliminant certains murs de béton et en créant des berges plus accessibles.

4.15 ACTIVITÉS HIVERNALES

La seule activité hivernale disponible sur le territoire est le patinage sur glace. Les quelques très petites buttes de glissade ne répondent qu'aux besoins des très jeunes enfants. Il importe de diversifier l'offre hivernale afin de favoriser l'exercice physique en toute saison.

RECOMMANDATIONS

- › Créer une butte de glissade d'envergure sur le territoire;
- › Faire des démarches auprès des instances décisionnelles concernées pour l'aménagement de sentiers multifonctionnels (marche, ski de fond et raquette) au bois Angell et d'une passerelle vers l'Anse-à-l'Orme.

4.16 AUTRES

Plusieurs autres activités sont possibles au sein des parcs. Toutefois, il importe de vérifier l'intérêt des citoyens avant d'implanter ces activités. Que ce soit pour la mise en place de jeux pour adultes tel que le palet, la pétanque ou les jardins communautaires, le futsal, les équipements d'aire d'agilité canine ou pour les différentes activités émergentes, la demande citoyenne est un élément clé dans le succès des investissements réalisés. Le choix des équipements à implanter au sein d'un parc peut être fait en consultation avec les citoyens tout en gardant en tête l'objectif d'offrir des équipements répondant au plus grand nombre possible.

4.17 GESTION ET ENTRETIEN

Chaque nouvel aménagement entraîne des besoins en entretien afin d'en assurer la pérennité. Il est donc important de considérer la capacité à entretenir les équipements proposés et ajuster les budgets d'exploitation en conséquence. Ceci permet de garantir la viabilité à long terme des installations ainsi que leur utilisation sécuritaire.

SECTION 5
**PLAN
D'ACTION**

Le plan d'action permet d'identifier les priorités d'intervention en fonction de l'inventaire et de l'analyse des chapitres précédents. Les projets prioritaires à court terme sont identifiés et détaillés alors que le reste du plan d'action est résumé au sein du tableau sommaire. Il est à noter que tous les montants donnés exclus les taxes et sont en dollars de 2017.

5.1 CRITÈRES DE PRIORISATION DES PROJETS

Les critères ayant servi à établir les priorités d'intervention sont les suivants :

COURT TERME (0-5 ANS)

- › Remplacement des équipements classés mauvais état;
- › Combler un déficit de desserte;
- › Potentiel d'ajout ou de rénovation d'équipements majeurs;
- › Répartition équitable dans la ville;
- › Parc de quartier;
- › Proximité d'écoles;
- › Réfection de chalet.

MOYEN TERME (5-10 ANS)

- › Bonification de l'offre dans certains secteurs
- › Ajout de nouveaux équipements ou de nouvelles activités
- › Remplacement des équipements en condition passable
- › Intervention d'envergure demandant une longue planification
- › Réfection de chalet de parc (suite)

LONG TERME (10 ANS ET PLUS)

- › Prévision de remplacement d'équipements en bon état en 2017, mais qui seront en fin de vie dans 10 ans ou plus
- › Ajout d'équipement en fonction de l'évolution de la demande

BUDGET PROVISIONNEL

Aucune étude technique détaillée n'a été faite pour évaluer les coûts de rénovation ou de reconstruction des chalets de parc ou des piscines. Aux fins de l'exercice budgétaire du plan d'action, il a été entendu d'utiliser les montants suivants

- › Chalet de parc : 550 000 \$
- › Piscine : 3 350 000 \$

5.2 PROJETS À COURT TERME

Les projets retenus à court terme (0-5 ans) sont les suivants :

SECTEUR A | PARC DARBYSON :

Aménagement d'un parc de voisinage dans l'espace vert Darbyson. Cet aménagement permet de réduire le déficit en matière de parc de voisinage pour ce secteur.

Les interventions prévues sont :

- › Ajout d'une aire de jeux 18mois-5 ans
- › Ajout d'une aire de jeu 5-12 ans
- › Sécurisation du côté du boulevard Beaconsfield
- › Sentiers et mobilier

Budget global : 400 000 \$

SECTEUR A | PARC LAKEVIEW :

Petit espace vert le long l'eau avec un potentiel de développement.

Les interventions prévues sont :

- › Sentiers, aire de détente
- › Plantations ornementales

Budget global : 30 000 \$

SECTEUR B | PARC MUNICIPAL DU PÔLE CIVIQUE CITY LANE :

Planification d'ensemble des terrains municipaux du pôle civique, City Lane 1 à 4 et des terrains des travaux publics, afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et intégrer des équipements d'envergure comme la transformation d'un soccer naturel en terrain synthétique multisports, l'agrandissement et l'éclairage du terrain de balle, l'ajout d'un jeu d'eau d'envergure, la transformation du terrain planche à roulettes «skate plaza», l'ajout d'une patinoire réfrigérée, l'installation de jeu d'enfants inclusifs, l'ajout de modules d'entraînement et de stationnements, le tout dans un ensemble intégré favorisant la cohabitation des usagers.

Budget de planification :

Plan d'ensemble seulement : 100 000 \$

Budget de réalisation à moyen et long terme : 8 500 000 \$ à 10 000 000 \$

SECTEUR B | PARC CHRISTMAS :

Le parc Christmas est généralement en bon état, mais offre un fort potentiel de transformation pour bonifier l'offre de certains équipements. Les interventions proposées sont :

- › Transformation des terrains de tennis en terrains multi-raquettes
- › Ajout d'un filet-balle
- › Remise en état du micro-soccer
- › Sentiers, aire de détente, éclairage, mobilier, enseigne
- › Réfection du chalet

Budget global : 1 000 000 \$

SECTEUR C | PARC CENTENNIAL MEMORIAL LRYC :

Ce secteur ne faisait pas partie de la présente étude. Toutefois, nous recommandons de prévoir les budgets pour la planification d'ensemble afin de définir clairement la vocation et les orientations d'aménagement pour mettre en valeur ce site à très haut potentiel :

Budget de planification :

Plan d'ensemble seulement : 50 000 \$

SECTEUR C | PARC HIGHRIDGE :

Les balançoires pour adulte du parc sont en fin de vie et doivent être remplacées de manière prioritaire :

- › Remplacer les balançoires et le module 18 mois-5 ans

Budget global : 150 000 \$

SECTEUR D | PARC JASPER :

Certains équipements de jeu du parc Jasper sont en fin de vie et doivent être remplacés de manière prioritaire. Les interventions prévues sont :

- › Remplacement des balançoires
- › Sentiers et mobilier

Budget global : 75 000 \$

SECTEUR D | PARC PAIRIE :

La construction des condominiums sur le terrain adjacent à ce parc favorise le changement de vocation d'espace vert à parc de voisinage. Les aménagements proposés sont :

- › Aire de jeux 18 mois-5 ans
- › Sentiers, mobilier, aire de détente :

Budget : 165 000 \$

SECTEUR E | PARC BEACON HILL :

Le parc Beacon Hill est le seul parc desservant le secteur E, les autres étant difficiles d'accès ou très bruyant. Dans ce contexte, il est important d'assurer la qualité des installations du secteur. Les aménagements proposés sont:

- › Faire une planification d'ensemble
- › Bonifier les jeux 18 mois-5 ans
- › Bonifier les jeux 5-12 ans
- › Ajouter une fontaine d'eau potable extérieure
- › Sentiers, aire de détente, mobilier
- › Éclairage des sentiers
- › Chalet de parc

Budget global : 1 000 000 \$

SECTEUR F | PARC BEACONSFIELD HEIGHTS :

Ce parc de quartier joue aussi le rôle de parc de voisinage pour un grand territoire et aucun espace n'est disponible pour créer un nouveau parc de voisinage. Il est donc important que ce parc réponde aux besoins de la population du secteur et offre des équipements et des activités de qualité. Les interventions prévues sont :

- › Planification d'ensemble pour le réaménagement complet du parc
- › Nouvelle aire de jeux 18 mois-5 ans
- › Nouvelle aire de jeu 5-12 ans
- › Transformation des terrains de tennis en terrains multi raquettes (lignage, filets, équipement)
- › Mise en valeur du boisé : ajout de modules d'entraînement, de sentiers
- › Mobilier et enseigne de parc
- › Fontaine d'eau potable
- › Plantations ornementales
- › Travaux divers

Budget global : 1 350 000 \$

SECTEUR G | PARC WINDERMERE :

Les interventions recommandées dans ce parc une mise à niveau complète et la bonification de l'offre en terrain de balle. Les interventions proposées et sont :

- › Planification d'ensemble
- › Nouvelle aire de jeux 18 mois-5 ans
- › Nouvelle aire de jeux 5-12 ans
- › Ajout d'éclairage pour le terrain de balle
- › Ajout d'une fontaine d'eau potable
- › Mise en valeur du boisé : ajout de modules d'entraînement, de sentiers
- › Mobilier, enseigne, travaux divers
- › Chalet

Budget : 1 350 000 \$

SECTEUR H | BOIS ANGELL :

La mise en valeur du Bois Angell permettrait d'offrir une vaste gamme d'activités présentement manquantes à Beaconsfield et devrait être une priorité. Toutefois, comme ce parc appartient à la Ville centre, il lui appartient de réaliser les aménagements. La Ville de Beaconsfield ce doit donc de faire des représentations auprès de la Ville centre afin que ce parc soit aménagé dès que possible, même partiellement.

SECTEUR H | TRIANGLE LUGER :

Cet espace vert est un des seuls à Beaconsfield permettant l'installation de nouveaux équipements d'envergure. Il comprend aussi un parc canin. Les installations recommandées sont :

- › Ajout d'une butte de glissade d'envergure
- › Ajout d'un parcours d'agilité dans le parc canin

Budget : 110 000 \$

BUDGET GLOBAL

Le total des investissements à court terme (0-5 ans) représente 9,2 M\$. Ceux à moyen terme (5-10 ans) sont de l'ordre de 13,5 M\$ et les investissements à long terme (10 ans+) sont estimés à 7,6 M\$ pour un grand total de 30,3 M\$.

Les recommandations à moyen et long terme sont détaillées au tableau de la page suivante.

SECTEUR	PARCS ET ESPACES VERTS	PRIORISATION	COMMENTAIRES	ESTIMATIONS DES COUTS	0-5 ans	5-10 ans	plus 10 ans
A	Angell	3		0 \$			
A	Darbyson	1	Nouveau parc de voisinage à construire	400 000 \$	400 000 \$		
A	Devon	3	Mise à niveau des aires de jeux, mobilier, enseigne de parc	100 000 \$			100 000 \$
A	Lakeview	1	Aménagement d'une aire de détente, sentier, plantations ornementales	30 000 \$	30 000 \$		
A	Rockhill	2	Planification d'ensemble, remplacement des modules de jeux, sentier, éclairage, fontaine, mobilier, chalet de parc	1 000 000 \$		1 000 000 \$	
B	Christmas	1	Conversion tennis à multi-raquettes, ajout filet balle, réfection mini-soccer, mobilier, éclairage, sentier, chalet de parc	1 000 000 \$	1 000 000 \$		
B	Brookside	2	Modules d'entraînement et quelques modules de jeux à remplacer	250 000 \$		250 000 \$	
B	James Armstrong	2	Aménagement d'une aire de détente, sentier, plantations ornementales	30 000 \$		30 000 \$	
B	Meadows	2	Remplacement de quelques équipements pour enfants, sentiers	165 000 \$		165 000 \$	
B	St-Louis	3	Enlever la rampe de mise à l'eau et réaménager en parc riverain	500 000 \$			500 000 \$
B	Pôle civique City Lane	1	Planification d'ensemble	100 000 \$	100 000 \$		
B	City Lane 1 (SOCCER)	2	Terrain de soccer synthétique éclairé, fontaine d'eau potable	2 150 000 \$		2 150 000 \$	
B	City Lane 2 (SOCCER/RUGBY)	2	Ajout stationnements, mobilier, fontaine d'eau potable	200 000 \$		200 000 \$	
B	City Lane 3 (BALLE-MOLLE)	2	Terrain de balle à agrandir et éclairer	350 000 \$		350 000 \$	
B	City Lane 4 (REPOS)	3	Patinoire réfrigérée (non-couverte 1,5M\$ et couverte 2,8M\$)	1 650 000 \$			1 650 000 \$
B	Pôle civique	2	Réaménagement global et optimisation, élimination rue City Lane, réaménagement sites TP, aire de jeux d'eau et ajout de modules de jeux (inclusifs), skate plaza, modules d'exercices	4 350 000 \$		4 350 000 \$	
C	Centennial/Memorial/LRYC	1	Planification d'ensemble	50 000 \$	50 000 \$		
C	Drummond	3	Chalet de parc	550 000 \$			550 000 \$
C	Highridge	1	Remplacement des balançoires et du module 18 mois- 5 ans	150 000 \$	150 000 \$		
D	Briarwood	3	Planification d'ensemble, jeux d'enfants, mobilier, fontaine d'eau potable, sentiers, mobilier, plantation, chalet	1 000 000 \$		450 000 \$	550 000 \$
D	Jasper	1	Balançoires à remplacer, sentiers et mobilier	75 000 \$	75 000 \$		
D	Prairie	1	Sentier, Aire de jeux 18mois-5 ans, plantations	165 000 \$	165 000 \$		
D	St-James	3	Mobilier, enseigne de parc	50 000 \$			50 000 \$
D	Sweetbriar	3	Enseigne de parc, mobilier	25 000 \$			25 000 \$
E	Beacon Hill	1	Planification d'ensemble, bonifier modules de jeux pour enfants, fontaine d'eau potable, sentier, éclairage, chalet	1 000 000 \$	1 000 000 \$		
E	Bruton	3	Améliorer accessibilité, sentier, aire de repos, mobilier, disk-golf	100 000 \$			100 000 \$
F	Beaconsfield Heights	1	Modules de jeux pour enfants, modules d'entraînement, sentiers, fontaine, conversion tennis en multi-raquettes, chalet	1 350 000 \$	1 350 000 \$		
F	Taywood	3	Mise à niveau des jeux d'enfants, sentiers, enseigne de parc	250 000 \$			250 000 \$
G	Shannon	2	Planification d'ensemble, modules de jeux, sentier, mobilier, éclairage, enseigne (chalet rénové 2017)	550 000 \$		550 000 \$	
G	Windermere	1	Planification d'ensemble, modules de jeux, fontaine, sentier, modules d'exercices, mobilier, éclairage, enseigne, chalet	1 350 000 \$	1 350 000 \$		
G	Montrose	2	Remplacer modules de jeux pour enfants, fontaine d'eau potable, sentiers, enseigne de parc	550 000 \$		550 000 \$	
G	Jean-Charlebois	3	Sentiers, enseigne de parc	50 000 \$			50 000 \$
G	Royal	2	Remplacer modules de jeux pour enfants, sentiers, enseigne de parc	150 000 \$		150 000 \$	
H	Bois Angell	1	Démarches auprès de l'Agglomération pour aménagement du parc régional	0 \$			
H	Henri-Jarry	3	Quelques modules de jeux à remplacer, mobilier, enseigne, travaux divers	200 000 \$			200 000 \$
H	Parc à chiens	1	Ajout d'un parcours d'agilité	50 000 \$	50 000 \$		
H	Triangle Luger	1	Grande butte de glissade, disk-golf	60 000 \$	60 000 \$		
H	Stephen-Walsh	2	Remplacer modules de jeux pour enfants	250 000 \$			250 000 \$
	Piscines extérieures		Rénovation de 3 piscines extérieures	10 050 000 \$	3 350 000 \$	3 350 000 \$	3 350 000 \$
				30 300 000 \$	9 130 000 \$	13 545 000 \$	7 625 000 \$

POUR DISCUSSION SEULEMENT

CONCLUSION

Les principaux enjeux auquel Beaconsfield aura à faire face en matière de parcs et loisirs au cours des prochaines années sont le changement démographique de la population, le remplacement d'équipement vieillissant, le manque d'espace pour de nouveaux parcs et la transformation de la demande en loisirs.

La réponse proposée face à ces enjeux est de miser sur une approche favorisant les équipements polyvalents, d'usages flexibles, répondant aux besoins d'un maximum d'usagers. Le manque d'espace pour développer de nouveaux parcs exige d'optimiser l'utilisation des espaces existants. La transformation d'équipements à usages uniques en équipements multifonctionnels s'impose comme solution permettant à la fois la diversification de l'offre et des clientèles.

L'optimisation de l'espace parc passe aussi par une planification d'ensemble ayant pour fonction de maximiser le potentiel de l'espace, tout en assurant la fluidité de la circulation et une cohabitation harmonieuse des usages. C'est pourquoi il est recommandé que les interventions soient concentrées le plus possible dans des parcs ciblés, pour lesquels une planification d'ensemble est réalisée avant l'ajout ou la transformation d'équipements. Cette planification doit aussi prendre en considération l'offre en équipement des parcs voisins dans une vision de complémentarité des activités offertes. La revue globale d'un parc favorise la mise en place de mesure d'accessibilité universelle en conformité avec les objectifs de la politique de Beaconsfield pour un environnement accessible à tous.

Le pôle civique City Lane présente une opportunité particulière pour l'optimisation de l'espace et sa réorganisation en pôle d'activité intergénérationnel majeur. En développant de manière intégrée tous les terrains municipaux du secteur, il devient possible d'intégrer des équipements municipaux d'envergure et de créer un espace dynamique, en complémentarité avec les centres d'activités existants tels que la bibliothèque et le centre récréatif.

Les investissements proposés sont de l'ordre d'un à deux millions de dollars par année au cours des 10 prochaines années. Il est important que les investissements en immobilisation soient accompagnés des ajustements nécessaires dans les budgets d'entretien afin de garantir la pérennité des aménagements réalisés.

Par ce plan d'action, Beaconsfield vise à maintenir pour ses citoyens un milieu de vie de grande qualité, favorisant un mode de vie sain et actif, dans un environnement sécuritaire et esthétique.

SECTION
ANNEXES

ANNEXE 1 : INVENTAIRE

SECTEUR	PARCS ET ESPACES VERTS		SUPERFICIE	Piscine et patageoire	Marina	Rampe de mise à l'eau	Aménagement en rive - contemplation	Bâtiment de service	Aire de repos	Sentier de promenade	Balançoire	Jeux 18 mois - 5 ans	Jeux 5 - 12 ans	Boulingrin	Parc canin	Basketball - court complet	Basketball pratique - 1 filet	Volleyball	Tennis	Terrain de balle	Rugby	Soccer - 11 joueurs	Soccer 7 joueurs	Hockey-balle	Skatepark	Glissade hivernale	Patinage « Adopt-A-Rink »	Patinage hockey	Patinage patinage
	SECTEUR	TYPE																											
A	Angell	Rampe de bateau/Espace vert	760 m ²			X	X	X																					
A	Darbyson	Espace vert	1 421 m ²																										
A	Devon	Voisinage	632 m ²						X	X	X																		
A	EV (1)	Espace vert	459 m ²																										
A	EV (2)	Espace vert	628 m ²																										
A	Lakeview	Rampe de bateau/Espace vert	3 310 m ²			X	X	X																					
A	Rockhill	Quartier	11 389 m ²					X	X	X	X	X											X						
A	Woodland	Espace vert (lien vers la rive)	378 m ²				X																						
B	Christmas	Quartier	20 531 m ²					X	X	X	X	X				1			3	X			X	X			X	X	X
B	Brookside	Voisinage	13 508 m ²							X	X	X														X	X		
B	City Lane 1	Municipal	15 149 m ²																			X							
B	City Lane 2	Municipal	11 817 m ²																		X	X							
B	City Lane 3	Municipal	16 524 m ²																	X									
B	City Lane 4	Municipal	16 287 m ²						X																				
B	EV (3)	Espace vert	603 m ²																										
B	James Armstrong	Espace vert	2 066 m ²				X	X																					
B	Meadows	Voisinage	6 529 m ²					X	X	X	X																		
B	St-Andrew	Espace vert	4 879 m ²							X	X	X																	
B	St-Louis	Rampe de bateau/Espace vert	4 530 m ²			X	X	X																					
C	Drummond	Quartier	6 744 m ²					X	X	X	X	X				1			3				X				X	X	
C	Centennial/Memorial	Municipal	43 721 m ²				X	X	X			X	X																
C	EV (4)	Espace vert	769 m ²																										
C	EV (5)	Espace vert	376 m ²																										
C	Highridge	Voisinage	1 359 m ²						X	X	X	X															X		
C	Parc des héros	Espace vert	3 410 m ²						X	X																			
C	Wildtree	Espace vert	2 451 m ²																										
D	Briarwood	Quartier	16 452 m ²					X	X	X	X	X				1			3				X				X	X	
D	EV (6)	Espace vert	730 m ²																										
D	EV (7)	Espace vert	482 m ²																										
D	Jasper	Voisinage	2 488 m ²						X	X	X	X															X		
D	Prairie	Espace vert	1 920 m ²																										
D	St-James	Espace vert	9 189 m ²				X	X	X																				
D	Sweetbriar	Voisinage	3 144 m ²																	X		X							
D	Willowbrook	Espace vert	3 327 m ²																										
E	Beacon Hill	Quartier	31 872 m ²					X	X	X	X	X				1			3	X		X	X		X	X	X	X	
E	Bruton	Espace vert	4 415 m ²																										
E	EV (10)	Espace vert	290 m ²																										
E	EV (8)	Espace vert	534 m ²																										
E	EV (9)	Espace vert (potentiel)	1 130 m ²																										
E	Rutland	Espace vert	4 227 m ²																										
F	Beaconsfield Heights	Quartier	22 103 m ²					X	X	X	X	X				1			3	2		X	X			X	X		
F	Taywood	Voisinage	6 247 m ²						X	X	X	X						1											X
F	Applewood	Espace vert	3 765 m ²																										
F	Biscayne	Espace vert	2 582 m ²																										
G	Shannon	Quartier	13 573 m ²					X	X		X	X											X				X	X	
G	Windermere	Quartier	33 702 m ²					X	X	X	X	X				1			3	X		X	X		X	X	X	X	
G	Montrose	Voisinage	18 053 m ²						X	X	X	X											X			X	X	X	
G	Jean-Charlebois	Espace vert	4 764 m ²																										
G	Royal	Voisinage	12 660 m ²						X	X	X	X															X		
H	Bois Angell	Espace vert	301 323 m ²							X																			
H	EV (11)	Espace vert (bassin)	17 580 m ²																										
H	EV (12)	Espace vert	421 m ²																										
H	EV (13)	Espace vert (potentiel)	4 801 m ²																										
H	Henri-Jarry	Voisinage	13 285 m ²						X	X	X	X																	
H	Parc à chiens	Espace vert (parc à chien)	11 014 m ²													X													
H	Stephen-Walsh	Voisinage	1 285 m ²						X	X	X																		
H	Triangle Luger	Espace vert	10 169 m ²							X																			

